



**Observatoire des Fonctions Publiques Africaines
(OFPA)**

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Les Actes de la 10^{ème} Conférence des Ministres de l'OFPA

Janvier 2015

SECRETARIAT EXECUTIF

Centre Informatique et de Documentation

04 BP 0595 Cotonou BENIN
Tél : (229) 21 30 33 68 / Fax : (229) 21 30 31 99
Email : ofpaofpa@yahoo.fr / Site web : www.ofpa.net

Sommaire

I. CEREMONIE D'OUVERTURE

- Discours de bienvenue du Ministre du Tchad, Président entrant
- Allocution du Ministre de Madagascar, Président sortant
- Allocution du Président de l'Assemblée Nationale du Burkina Faso
- Discours d'ouverture du Premier Ministre du Tchad

II. TRAVAUX ET DECISIONS

(en anglais, espagnol, français et portugais)

- Rapport général
- Résolutions
- Motions de remerciements

III. DOCUMENTS ANNEXES

- Rapport des travaux de la réunion des Experts
- Programme de travail des Experts
- Déroulement des travaux de la 10^{ème} Conférence des Ministres
- Liste des délégations présentes à la Conférence

CEREMONIE D'OUVERTURE

- *Discours de bienvenue du Ministre du Tchad, Président entrant*
- *Allocution du Ministre de Madagascar, Président sortant*
- *Allocution du Président de l'Assemblée Nationale du Burkina Faso*
- *Discours d'ouverture du Premier Ministre du Tchad*

**Discours de bienvenue de Monsieur
Abderamane Mouctar MAHAMAT,
*Ministre de la Fonction Publique, du Travail
et de l'Emploi du Tchad,***

Président entrant

Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du gouvernement ;

Excellences Messieurs les Présidents des Assemblées Nationales du Burkina Faso et du Tchad,

Messieurs les Présidents des Grandes Institutions,

Messieurs les Ministres chargés de la Fonction publique des Etats membres de l'OFPA,

Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement,

Monsieur le Secrétaire Exécutif de l'OFPA,

Messieurs les Chefs des Missions Diplomatiques,

Messieurs les Représentants des Organisations Internationales,

Mesdames et Messieurs les Députés,

Mesdames et Messieurs les Conseillers à la Présidence de la République,

Mesdames et Messieurs les Conseillers à la Primature,

Madame la Déléguée du Gouvernement auprès de la Commune de N'Djamena,

Sa Majesté le Sultan de N'Djamena,

Distingués invités,

Mesdames et Messieurs

Je voudrais tout d'abord, avant de prononcer mon mot de bienvenue, rappeler que l'Observatoire des Fonctions Publiques Africaines (OFPA), créé en 1991 à l'issue d'une réunion des Ministres africains en charge de la Fonction publique tenue du 03 au 05 novembre 1991 à Cotonou au Bénin, est un organisme Inter-Etats.

Il regroupe aujourd'hui vingt six (26) pays membres soucieux de trouver les solutions idoines aux difficultés que traversent les Administrations publiques africaines.

Conformément aux textes de l'OFPA, les Ministres membres de cette institution se réunissent chaque année en session ordinaire.

Après la 9^{ème} Conférence ordinaire des Ministres des pays membres qui s'est tenue à Antananarivo à Madagascar du 18 au 21 février 2013, le Tchad accueille aujourd'hui la 10^{ème} Conférence de cette Institution.

Je saisis cette occasion pour remercier la 9^{ème} Conférence pour avoir fait confiance au Tchad d'abriter cette 10^{ème} Conférence. C'est à la fois un honneur et un plaisir pour la Fonction publique tchadienne car, il s'agit de la première conférence de ce genre organisée dans notre pays.

Mes plus vifs remerciements s'adressent également à l'ensemble des délégations venues de l'étranger qui, malgré leurs agendas chargés, ont accepté de faire le déplacement pour être parmi nous. Je souhaite à chacune et à chacun la bienvenue à N'Djaména, capitale du Tchad, pays de Toumaï.

Je voudrais également remercier les Hautes Autorités du Tchad au premier rang duquel Son Excellence Monsieur Idriss DEBY ITNO, Président de la République, Chef de l'Etat, pour son engagement à soutenir la tenue de cette rencontre.

Mesdames et Messieurs,

Faut-il rappeler que la modernisation de notre Fonction publique est un impératif qui s'inscrit dans la droite ligne de la politique de renaissance prônée par Son Excellence Monsieur Idriss DEBY ITNO, Président de la République, Chef de l'Etat.

Sous la haute clairvoyance de Son Excellence Monsieur le Président de la République, notre pays, le Tchad s'est résolument engagé dans de profondes réformes de la Fonction publique en vue de la rendre performante et efficace.

Honorables invités,

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Mesdames et Messieurs

Pendant trois (3) jours de travaux, les Experts ont planché sur le bilan de l'exercice 2013. Ils ont également analysé les projets du Secrétariat Exécutif de l'OFPA, en particulier le budget de l'exercice 2014 et le programme d'activités pour la même période.

Ils ont aussi analysé et adopté le document de plan stratégique produit par le Secrétariat Exécutif.

Les travaux des Experts ont été sanctionnés par un rapport qui sera soumis à l'examen de la Conférence des Ministres pour adoption.

Mesdames et Messieurs les Ministres, c'est dire que le travail qui nous attend est immense. Mais j'espère qu'il sera finalisé dans le délai.

Aussi, voudrais-je porter à votre connaissance que le Comité d'organisation de la Conférence a pris les dispositions nécessaires pour un déroulement normal de nos travaux. Pour cela, je salue l'apport efficace du Secrétaire Exécutif de l'OFPA et ses collaborateurs dans les travaux préparatoires de cette rencontre.

Une fois de plus, je vous souhaite bon travail et un agréable séjour à N'Djamena

Je vous remercie.

Allocution de Monsieur Bocar Moussa DIARRA,
Ministre du Travail, de la Fonction Publique et des
Relations avec les Institutions du Mali,
remplaçant le Président en exercice sortant absent,
Monsieur Bernard MARCEL, Ministre de la Fonction
Publique, du Travail et des Lois Sociales de Madagascar

Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement,

Excellence Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale du Burkina Faso,

Excellences Mesdames et Messieurs les membres de l'Assemblée Nationale,

Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement tchadien,

Mesdames et Messieurs les Ministres chargés de la Fonction publique des Etats membres de l'Observatoire des Fonctions Publiques Africaines,

Mesdames et Messieurs les Chefs de Missions Diplomatiques,

Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations Internationales et Inter africaines,

Monsieur le Secrétaire Exécutif de l'OFPA,

Mesdames et Messieurs les Experts de l'OFPA,

Honorables invités,

Mesdames et Messieurs.

Je ne vous cacherai pas le plaisir qui est le mien et auquel s'associe l'ensemble de mes collègues du Bureau de la Conférence, de vous retrouver ici, en terre tchadienne.

Cette terre, exigeante avec celles et ceux qui l'habitent et la font vivre, riche d'un passé aussi ancien que prestigieux et qui est aujourd'hui exemple de stabilité dans la sous-région et sur le continent africain.

Aussi, qu'il me soit permis de remercier les autorités tchadiennes qui, du plus haut niveau, se sont impliquées aux côtés de nos collègues du Tchad, pour nous recevoir cette année, à l'occasion de notre 10ème Conférence, et la qualité de l'accueil que vous avez réservé aux délégués des Etats membres. Votre dévouement témoigne la volonté de poursuivre les efforts de concrétisation des missions de l'OFPA restructuré.

Quel beau symbole pour notre Conférence, par nature inter-étatique, que de tenir cette assemblée sous le signe de la convivialité et de la fraternité, et qui, ensemble, œuvre pour le développement de nos pays respectifs.

C'est dans cet esprit que je me fais votre interprète pour, en votre nom à tous, remercier chaleureusement tous ceux qui ont pris part à l'organisation et à la réalisation de cette Conférence.

Excellences, honorables invités, chers amis.

Permettez-moi tout d'abord de faire le bilan de l'OFPA de cette mandature présidée par Madagascar, avant de nous concentrer sur le thème de cette 10ème Conférence, car une organisation qui vit est une organisation qui agit, fait des choix mais aussi mène des actions, trace des perspectives, développe une vision et assure l'exécution des différentes résolutions prises par les différentes conférences précédentes, notamment celles de la 9ème Conférence, et c'est la raison pour laquelle nous avons visité le siège de l'Institution à Cotonou (Bénin) en avril 2013.

A cela s'ajoute, au courant du mois d'août 2013, une mission de sensibilisation, et surtout de reconnaissance des efforts consentis par le Burkina Faso pour assurer la survie et la relance des activités de cet prestigieux organisme des Fonctions publiques africaines qu'est l'OFPA. C'était également l'occasion de visiter les pays membres à l'instar du Bénin et du Togo.

Aussi, dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'actions 2013, un atelier de formation sur le thème " Planification stratégique et Gestion Axée sur les Résultats" a été tenu au Bénin (Cotonou) du 22 au 24 juillet 2013, un atelier au profit des hauts responsables et cadres chargés de relever les nouveaux défis du millénaire et de la mondialisation dans nos pays respectifs.

Toutes ces actions ont permis de sensibiliser nos partenaires en vue de réaliser le slogan de la 9ème Conférence: " l'OFPA partenaire de nos Administrations publiques, contribuant à les rendre plus performantes et impulsant le développement ".

Tous ces résultats n'auraient pas pu être atteints et Madagascar n'aurait pas pu conduire son mandat fructueusement sans l'engagement de tout un chacun des pays membres. Vos actions déterminées ont rendu possible notre mission et vos appuis respectifs témoignent la solidarité fraternelle africaine. Veuillez trouver ici l'expression de nos vifs et sincères remerciements.

Je vous exhorte, chers délégués des pays membres, à vous mettre à jour quant au paiement de vos contributions financières, pour permettre à l'OFPA de mener à bien ses missions et je vous rappelle qu'il nous revient également d'appuyer encore plus nos réflexions sur le préoccupant problème de financement de nos activités par un lobbying auprès des organisations régionales et internationales.

L'état actuel des choses nous démontre qu'il nous faut nous ouvrir vers les autres pays d'Afrique, notamment les pays du Maghreb et de l'Afrique Australe afin de créer une totale synergie entre nous, car l'Afrique se révèle actuellement comme le continent du futur et de l'espoir pour une bonne partie de l'humanité.

Alors, il m'échoit d'encourager mon successeur, à continuer les efforts déployés pour apporter un souffle nouveau à notre cher Observatoire qu'est l'OFPA.

C'est sur cette note d'espoir de franche et fructueuse collaboration entre nous, que je souhaite plein succès à nos travaux pour cette 10^{ème} Conférence.

J'adresse également toute ma gratitude à l'endroit du Secrétaire Exécutif de l'OFPA et de son équipe, pour le soutien qu'ils nous ont accordé pendant la conduite du mandat de Président de la Conférence des Ministres par Madagascar. Les quelques tâches accomplies ne l'auraient pas été sans votre précieuse collaboration, et cela malgré vos lourdes responsabilités.

Que Monsieur Pollobom Prosper KAMBIRE, trouve ici, nos sincères et meilleures félicitations. Et Madagascar, un membre à part entière de l'OFPA, l'encourage et le soutient pour le renouvellement de son mandat afin de voir une meilleure continuation.

Excellences, Mesdames et Messieurs, chers amis,

Je voudrais enfin, pour terminer, saluer ici mon successeur, notre nouveau Président, Monsieur le Ministre de la Fonction Publique, du Travail et de l'Emploi du Tchad, et Madagascar, que j'ai l'honneur de représenter à cette Conférence, est prêt à passer le flambeau à la République du Tchad. Nous vous souhaitons un heureux et fructueux mandat et que vous puissiez continuer les actions déjà entreprises.

Excellences, Mesdames et Messieurs, chers amis.

Je vous remercie de votre attention.

**Allocution de son Excellence
Monsieur Soungalo Appolinaire
OUATTARA,
Président de l'Assemblée Nationale
du Burkina Faso**

Excellence Monsieur le Premier Ministre de la République du Tchad, chef du Gouvernement ;

Excellence Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale du Tchad;

Mesdames et Messieurs les Présidents des Grandes Institutions ;

Monsieur le Président en exercice de la Conférence des Ministres des Etats membres de l'Observatoire des Fonctions Publiques Africaines (OFPA) ;

Mesdames et Messieurs les Ministres chargés de la Fonction publique des États membres de l'OFPA ;

Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement ;

Excellences Mesdames et Messieurs les Chefs de Missions Diplomatiques et des Organisations Internationales ;

Honorables Députés ;

Monsieur le Secrétaire Exécutif de l'OFPA ;

Mesdames et Messieurs les Chefs de délégation ;

Mesdames et Messieurs les membres du Cabinet de Son Excellence Monsieur le Président de la République du Tchad ;

Mesdames et Messieurs les membres du Cabinet de Son Excellence Monsieur le Premier Ministre ;

Monsieur le Délégué du Gouvernement de la République du Tchad ;

Monsieur le Maire de la ville de N'Djamena ;

Monsieur le Sultan de la ville de N'Djamena ;

Mesdames, Messieurs ;

Distingués invités ;

Permettez-moi d'abord de m'acquitter d'un agréable devoir, celui de saluer, en votre nom et en mon nom personnel, la présence du Premier Ministre, Son Excellence Monsieur Kalzeube Payimi DEUBET. Cette présence témoigne de l'hospitalité légendaire et typiquement africaine du Tchad.

Je voudrais exprimer tout l'honneur que j'éprouve à être associé à la tenue de cette 10^e Conférence des ministres chargés de la Fonction publique des États membres de l'Observatoire des Fonctions Publiques Africaines.

Je voudrais dire également le plaisir que nous éprouvons, ma délégation et moi, à séjourner dans ce pays ami et frère.

Cette forte délégation est composée de députés: le Pr. Bila Gérard SEGDA du groupe parlementaire « Congrès pour la Démocratie et le Progrès », majorité présidentielle et Me Stanislas Bénéwendé SANKARA, du groupe parlementaire « Alternance, Démocratie et Justice (ADJ) », opposition.

Elle comprend des cadres de la Fonction publique parlementaire: Mme Emma ZOBILMA, Secrétaire Générale de l'Assemblée Nationale et Mme Maimounata COMPAORE, Directrice de la Diplomatie Parlementaire.

Mesdames et Messieurs ;

Je tiens à saluer particulièrement la grande disponibilité et l'engagement du Président de la République du Tchad, Son Excellence Idriss DEBY ITNO et du peuple tchadien, pour les efforts en faveur de la promotion de la paix, de la stabilité et du progrès à l'échelle du Sahel et de l'ensemble du continent africain.

En accueillant la 10^{ème} session ordinaire de l'OFPA, dans un esprit d'amitié et de fraternité africaines, le Tchad traduit une fois encore, ses excellentes dispositions et sa ferme volonté de contribuer à l'édification d'une Afrique outillée pour faire face à son avenir, dans un contexte de grands ensembles d'intégration, de compétitivité accrue et de modernité avancée.

A mon frère et ami, Son Excellence Dr. Haroun KABADI, Président de l'Assemblée nationale du Tchad, je réitère ma profonde gratitude pour l'accueil chaleureux dont nous sommes l'objet et pour la qualité de nos relations au sein des organisations parlementaires que nous avons en partage.

Aux ministres qui ont fait le déplacement de N'Djamena, j'adresse mes vives félicitations pour cette rencontre placée au centre de l'ambition des États africains de construire des Administrations modernes et performantes.

Que mes plus vifs remerciements et mes félicitations soient transmis à Monsieur le Président de l'OFPA. Je voudrais également adresser tous mes remerciements et mes félicitations à Monsieur le Ministre de la Fonction publique, du Travail et de l'Emploi de la République du Tchad, ainsi qu'à tous les membres de l'Observatoire et à tous leurs collaborateurs qui ont travaillé avec beaucoup d'énergie et d'efficacité pour préparer cette 10^{ème} Conférence.

Pour tous ces égards bienveillants, permettez-moi de saluer les filles et les fils de ce pays, conformément à la tradition de l'étranger et de dire encore merci avec les marques de courtoisie et de civilité les plus distinguées.

Mesdames, Messieurs ;

L'un des atouts, et non des moindres de nos Administrations, est sans conteste l'immensité des ressources humaines dont dispose notre continent, et qui constitue une somme de possibilités pour la transformation qualitative de nos pays.

Aussi, les Fonctions publiques doivent-elles s'illustrer comme des véritables ferments d'éclosion et d'implémentation de procédures et de méthodes à même d'assurer leur efficacité, dans une adéquation parfaite avec les politiques gouvernementales de construction du développement et du bien-être.

Il s'agit précisément pour elles, d'œuvrer à l'intégration harmonieuse des bonnes pratiques reconnues ou en cours sous d'autres cieux, afin de viser la perfection, en tant qu'outils essentiels de réponse aux enjeux présents, et de construction de l'avenir.

Mesdames, Messieurs ;

La gouvernance administrative en Afrique connaît une évolution positive résultant des efforts immenses consentis par les différents gouvernements en termes d'investissement dans le capital humain et de culture de l'excellence.

Son amélioration continue appelle les premiers responsables des départements en charge de la Fonction publique, à toujours inscrire leurs actions dans le sens du partage des pratiques judicieuses, et de frayer ensemble des voies innovantes pour relever avec succès les défis de promotion d'une Administration publique de proximité, fondée sur la recherche permanente de l'efficacité et de l'efficience.

Dans cette perspective, les Etats africains doivent poursuivre la mutation des appareils administratifs dans toutes leurs composantes et à tous les niveaux du service public pour établir durablement une gouvernance globale proactive et adaptée aux enjeux du progrès.

L'atteinte de cet objectif passe nécessairement par l'élaboration de programmes nationaux de consolidation des acquis en matière de bonne gestion et de mise en phase des systèmes administratifs avec les stratégies de transformation de nos sociétés.

Elle exige également une formation continue des agents, tant au niveau professionnel que sur le plan des valeurs essentielles à cultiver au service de l'intérêt général.

Mesdames, Messieurs ;

La détermination de l'Observatoire à conférer un socle administratif solide aux Fonctions publiques, répond bien aux ambitions des Etats africains de fortifier ce levier fondamental dont dépend la réussite de toutes les initiatives de développement.

La Fonction publique a joué un rôle déterminant dans la construction des États africains au lendemain des indépendances. Ce rôle demeure décisif dans la marche de l'Afrique cinquantenaire vers l'intégration, la modernité et la compétitivité qui portent le progrès.

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Je voudrais saluer votre action déterminée dans la construction d'une Fonction publique africaine intégrée et prospère et saisir cette tribune pour partager avec vous quelques réflexions sur des questions majeures dont la prise en charge par l'OFPA favoriserait la mutualisation des bonnes pratiques et contribuerait à consolider la gouvernance administrative en construction dans nos États.

Comme vous le savez, j'attache une grande importance à la vie de l'OFPA que j'ai eu le privilège de présider et d'en mesurer toute l'importance.

C'est pourquoi, je souhaite qu'il puisse disposer de moyens nécessaires pour maintenir le dynamisme insufflé par ses membres.

Et c'est fort de cela, que notre détermination pour la pérennité de notre Observatoire doit être totale, tout comme notre souci de soutenir et d'encourager tous les efforts déjà entrepris dans ce sens.

Nous nous devons de maintenir notre forte volonté de mutualisation de nos expériences respectives en matière de gestion administrative. C'est certainement cette vision clairvoyante qui a guidé votre choix sur ma modeste personne à venir partager ma parcelle d'expériences des Fonctions publiques gouvernementale et parlementaire du Burkina Faso.

Mesdames, Messieurs,

L'institution d'une Fonction publique parlementaire au Burkina répond à la nécessité d'offrir un accompagnement administratif de qualité aux députés dans l'exécution de leur mission. C'est une Fonction publique de carrière régie par la loi et caractérisée par la mobilité, la neutralité et la disponibilité. Une résolution du Bureau de l'Assemblée fixe le régime juridique applicable aux emplois et aux agents de la Fonction publique parlementaire.

La Fonction publique parlementaire cohabite harmonieusement avec la Fonction publique gouvernementale. Il n'y a pas de cloisonnement ; mieux une passerelle existe entre elles par le truchement des détachements et du régime des pensions des retraites.

Mesdames, Messieurs,

Les aspirations de nos citoyens à des services de qualité obligent désormais à repenser les méthodes de travail des Administrations publiques en vue d'assurer une plus grande proximité entre la Fonction publique et les usagers du service public.

C'est ce qui a été et demeure le sens de tout mon combat dans la constante modernisation des prestations des services publics à travers:

- la simplification et la décongestion des actes de gestion des agents de la Fonction publique ;
- l'automatisation des informations administratives relatives à la carrière par l'introduction sans relâche des Technologies de l'information et de la communication ;
- l'introduction de la biométrie dans le fichier de la Fonction publique en vue de rationaliser les dépenses du personnel par une maîtrise des effectifs et de la masse salariale ;
- la lutte contre la fraude et la corruption dans les procédures d'accès à la Fonction publique et le traitement des dossiers ;
- l'instauration d'une conférence annuelle de gestion des ressources humaines ;
- l'instauration d'une réunion mensuelle des directeurs des ressources humaines des départements ministériels et des institutions publiques;
- la mise en place d'un cadre de concertation des responsables en charge des écoles de formation professionnelle.

Par ces actions, il s'agit d'amorcer l'élan d'ouverture des Administrations publiques, et partant, des pouvoirs publics afin d'inscrire le citoyen au cœur des politiques publiques de développement.

Mesdames et Messieurs ;

Les politiques en matière de Fonction publique sont d'ordre transversal, interministériel et institutionnel.

C'est pourquoi, il est plus que nécessaire d'instaurer dans les pratiques administratives, la recherche d'une véritable citoyenneté qui s'affermir dans le respect du bien public, la simplification des procédures de délivrance des actes administratifs et le dialogue permanent entre tous les acteurs.

C'est dans cette conviction que nous construisons actuellement la Fonction publique parlementaire du Burkina Faso, avec comme leviers principaux la transparence, la communication, la modernisation des méthodes, la mobilité du personnel, l'amélioration des performances et la maîtrise des effectifs.

Mesdames, Messieurs ;

Je suis convaincu que les conclusions pertinentes de cette 10^e Conférence participeront davantage à l'enracinement d'une coopération parfaite entre les pouvoirs publics en vue de bâtir des Fonctions publiques fortes, socles et vecteurs de paix, de démocratie et de bonne gouvernance.

Terminant mon propos, je voudrais saluer une fois de plus la légendaire hospitalité du peuple tchadien pour l'accueil et les conditions de travail remarquables qu'il sait offrir à ses hôtes.

A l'OFPA, je dis merci pour cette attention particulière exprimée à mon endroit et formule le vœu que notre Observatoire rayonne toujours sur l'échiquier des organisations administratives d'intégration et de mutualisation.

Je souhaite plein succès à nos travaux.

Que la présente session d'échanges contribue à accélérer la concrétisation de notre vision commune pour une Administration africaine consciente de son rôle, capable d'une gestion efficace du présent et d'une prompté anticipation sur l'avenir.

Je vous remercie.

**Discours d'ouverture de son Excellence
Monsieur Kalzeube Payimi DEUBET,
Premier Ministre,
Chef du Gouvernement du Tchad**

Excellences Messieurs les Présidents des Assemblées Nationales du Burkina Faso et du Tchad ;

Messieurs les Présidents des Grandes Institutions de la République ;

Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement ;

Messieurs les Ministres en charge de la Fonction publique des Etats membres de l'OFPA ;

Monsieur le Secrétaire Exécutif de l'OFPA ;

Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Représentants des Organisations Internationales non Gouvernementales accréditées au Tchad ;

Mesdames et Messieurs les Députés ;

Distingués invités ;

Mesdames et Messieurs ;

Mon pays se félicite de l'honneur qui lui a été fait d'abriter les travaux de la 10^{ème} Conférence des Ministres en charge de la Fonction publique des Etats membres de l'Observatoire des Fonctions Publiques Africaines (OFPA).

Il m'est donc agréable de souhaiter la bienvenue à tous nos hôtes, venus nombreux prendre part à ces assises de N'Djamena que je souhaite insuffler le dynamisme indispensable à la pleine réalisation des nobles objectifs que se sont fixés les Ministres de nos pays respectifs ici réunis.

Faut-il rappeler, Mesdames et Messieurs, que la création en novembre 1991 à Cotonou au Bénin de l'Observatoire des Fonctions Publiques Africaines, est une heureuse initiative porteuse de contribution à l'édification d'une Afrique résolument engagée vers le progrès, et dont le sens et la portée n'échappent à aucun de nous tous ici présents.

Il s'agit là, sans doute, d'une évolution historique qui participe de l'œuvre de développement de notre continent car, je suis plus que jamais convaincu qu'une Fonction publique performante, moderne, capable d'assurer avec efficacité les services publics, est un facteur indispensable au progrès, au renforcement de

l'Etat de droit, de la démocratie et des droits de l'Homme qui, du reste constituent des données essentielles de la problématique du développement sur notre continent. Et c'est ici, Mesdames et Messieurs, que me paraît se poser avec une extrême acuité, j'allais dire une extrême gravité, la question du rôle et de la place des Fonctions publiques dans cette nouvelle dynamique de progrès que s'impulsent nos Etats.

Il me plaît cependant de saluer sincèrement les ambitions combien nobles et louables des Ministres en charge de la Fonction publique de nos pays, de trouver les solutions idoines aux difficultés que traversent les Fonctions publiques africaines et dont l'aboutissement est la dynamisation d'un mécanisme qui se veut porteur de contribution qu'est l'OFPA.

Mesdames et Messieurs ;

Depuis la création de l'OFPA à l'issue d'une longue maturation, ses instances ont connu un fonctionnement régulier.

Cette 10^{ème} Conférence après celle de Madagascar, se tient dans un contexte marqué par des conflits socio-politiques dans certains pays africains, mettant ainsi à mal le bon fonctionnement de leurs Administrations.

Cette situation place d'emblée vos travaux au centre des préoccupations essentielles actuelles ; quand on sait que les Administrations africaines ont besoin d'un souffle nouveau pour améliorer les services rendus aux usagers.

L'OFPA, dans le cadre de sa mission, se doit donc en conséquence de jouer un rôle prépondérant, en œuvrant davantage pour l'amélioration des performances de nos Administrations.

Je vous invite donc à donner forme aux réflexions dans ce sens, en faisant des assises de N'Djamena, le début du processus indispensable devant donner un contenu concret à ces nobles objectifs que vous vous êtes assignés, afin d'offrir à nos pays des chances de faire face aux défis multiples du troisième millénaire.

Je sais avec quelle munitie vous avez préparé cette rencontre. C'est pourquoi, je ne doute guère que de vos travaux sortiront des propositions et conclusions qui pourraient permettre d'induire un regain de dynamisme à l'Observatoire.

Il me reste simplement à vous souhaiter l'inspiration nécessaire pour offrir à nos pays de nouveaux outils plus efficaces, à même de permettre la pleine réalisation des objectifs de notre instrument commun que constitue l'OFPA.

C'est sur ces mots d'espoir que je déclare ouverts, les travaux de la 10^{ème} Conférence des Ministres en charge de la Fonction publique des Etats membres de l'Observatoire des Fonctions Publiques Africaines.

Je vous remercie

TRAVAUX ET DECISIONS

- *Anglais (pages 37 - 63)*
- *Espagnol (pages 65 - 91)*
- *Français (pages 93 - 119)*
- *Portugais (pages 121 - 147)*

PROCEEDINGS AND DECISIONS

- *General report (pages 39 - 50)*
- *Resolutions (pages 51 - 59)*
- *Special vote of thanks (pages 61 - 63)*

General report

This report, which presents the proceedings and results of the 10th Conference of Ministers of African Civil Service Administration Observatory, held in N'Djamena (Chad), from 24 to 27 February, 2014, is centred on the following points :

- Introduction
- Opening Ceremony (**Pages 44 to 46**)
- Proceedings and Results of the Conference
 - First Plenary Session (**Pages 46 to 49**)
 - Close-Door Session of Ministers (**Page 49**)
 - Second Plenary Session (**Page 50**)
- Closing Ceremony (**Page 50**)

Introduction

The 10th Conference of Ministers in charge of Civil Service Administration of Member States of African Civil Service Administration Observatory (OFPA) took place on February, 27th 2014, in N'Djamena, Republic of Chad.

Delegations of the following countries took part in the gathering:

- Benin ;
- Burkina Faso ;
- Cameroon ;
- Gambia ;
- Guinea-Bissau ;
- Equatorial Guinea ;
- Madagascar ;
- Mali ;
- Niger ;
- Senegal ;
- Chad ;
- Togo.

Delegations of the following states were headed by the Ministers in charge of Civil Service Administration:

- Cameroon ;
- Guinea-Bissau ;
- Madagasca ;
- Mali ;
- Niger ;
- Chad ;
- Togo.

Other delegations were led by high officials.

The list of participants is attached to this report.

A - Opening Ceremony

Chaired by His Excellency, Mr. Kalzeube Payimi DEUBET, Prime Minister, Head of Government of the Republic of Chad, the Opening Ceremony of the Conference, which took place at “Palais du 15 Janvier”, N'Djamena, was highlighted by four (04) addresses.

⇒ Speaking the first, the Minister in charge of Civil Service Administration of Chad recalled that the African Civil Service Administration Observatory (OFPA) was created in 1991, following a meeting of African Ministers in charge of Civil Service Administrations that was held from 3 to 5 November, 1991 in Cotonou, Benin. The institution is an Inter-State Body set up to find appropriate solutions to difficulties facing African Civil Service Administrations.

He thanked the 9th Conference of Ministers for the trust bestowed in Chad by entrusting it with the task of organising the 10th Conference now taking place. He also thanked the Chadian Authorities for their support in organising this meeting. After reporting on the issues considered by the experts, he emphasized that the Conference’s agenda will take care thereof, pointing out that due arrangements have been made by the Organising Committee to ensure the smooth development of proceedings. He concluded with thanks to the Executive Secretary for his support in the conduct of the preparatory proceedings that led to this gathering.

⇒ Thereafter, Mr. Bocar Moussa DIARRA, the Malian Minister in charge of Civil Service Administration, Circumstantial Current Chairman, delivered his own address, before presenting that of the Malagasy Minister in Charge of Civil Service Administration, Statutory Current Chairman who could not attend the Conference. While speaking, he expressed thanks to Chad for its intervention in Mali to help restore peace in that brotherly country.

While presenting the Current Chairman’s message, he thanked the President of the Republic, Government and People of Chad for having accepted to host this Conference and for the facilities they did provide in this connection. He then exhorted member countries to pay up their contributions towards financing OFPA’s activities. He concluded his speech by wishing his successor full success in the fulfillment of his mandate, while congratulating the Executive Secretary and his team members for their devotion to the advancement of the Institution.

⇒ The third speaker, representing His Excellency, Mr. Soungalo Apollinaire OUATTARA, President of Burkina Faso National Assembly, Honorary Guest at the Conference, alongside His Excellency, Mr. Haroun KABADI, President of Chad's National Assembly, first presented the high-powered parliamentary delegation accompanying him. In his introductory address, he expressed delight about the presence of the Prime Minister at the opening ceremony and commended Chad's efforts to restore peace in the Sahel Region in particular and in Africa in general. He thanked the President of the Republic, Chadian Government and Authorities for their outstanding hospitality. Furthermore, the President of Burkina Faso National Assembly thanked and congratulated all those who contributed to the successful holding of the 10th Conference. While specifying his high regard for OFPA's sustainability, he wished that the Institution be seen as an effective integration organ that should strive to consolidate African Civil Service Administrations. He went on to highlight the co-relation between the Parliamentary Civil Service Administration and Governmental Civil Service Administration whose common goal is to entrench better administrative governance, including a rational staff and salary budget management.

⇒ Now, in his opening speech, His Excellency, Mr. Kalzeube Deubet PAYIMI, Prime Minister, Head of Chadian Government, welcomed to Chad all the delegations taking part in the proceedings of the OFPA 10th Conference of Ministers. He expressed delight for the honour to preside over the Opening Ceremony. He emphatically pointed out that OFPA is a human resource management tool. As the first and foremost asset for the development of Civil Service Administrations, he emphasized that OFPA should fulfill its statutory mission: increased enhancement of the performances of African Civil Service Administrations. He then called upon participants in the 10th Conference to conduct reflections that would make of N'Djamena Conference the beginning of a process towards realizing OFPA's noble objectives, with a view to enabling member countries to meet the multi-faceted challenges of the Third Millennium. Finally, he expressed hope that the Conference proceedings would lead to conclusions and proposals with a view to instilling a fresh impetus in the Observatory.

Thereupon, he declared open the 10th Conference of Ministers in charge of Civil Service Administration of member countries of African Civil Service Administration Observatory (OFPA).

Following the opening ceremony, participants moved to Soluxe Hotel to resume proceedings in Plenary and Close-Door Sessions.

B - Proceeding and Results of the Conference

1. *First Plenary Session*

A bureau was set up to conduct the relevant proceedings of the Conference of Ministers, with the following composition:

- Chairman : Mr. Abderamane Mouctar MAHAMAT,
Minister of Civil Service Administration,
Labour and of Employment of Chad ;

- 1st Vice-Chairman : Mr. Karim GBANI, Director of Cabinet,
Ministry of Labour, Civil Service
Administration, Administrative and
Institutional Reform, In Charge of Social
Dialogue of Benin, representing the
Minister ;

- 2nd Vice-Chairman : Mrs. Yvonne ROUAMBA/GUIGMA,
Director General of Civil Service
Administration of Burkina Faso,
representing The Minister of Civil Service
Administration, Labour and Social
Security ;

- Secretary-In-Sitting : Mr. Pollobom Prosper KAMBIRE,
OFPA Executive Secretary.

Immediately after the Bureau was set up, a ceremony of symbolic gifts exchange took place, within the framework of handing-over formality between the Incoming Current Chairman and Outgoing Current Chairman, the latter being represented by Mrs. Noé Line RAJAONA, Director General of Malagasy Civil Service Administration.

Thereafter, the Chairman invited the Executive Secretary to deliver his address to the Conference. Thereupon, the latter briefly outlined the background against which the documents submitted to the experts were developed.

Regarding the Experts' Report, the Conference Chairman called on the Chairman of the Meeting of Experts, Mr. Koffi Essotom PARIKI, Togo's Delegate, to present the conclusions of their proceedings. The latter, after a brief introduction, invited in turn Mrs. Yvonne ROUAMBA/GUIGMA, Burkina Faso's Delegate, to present the report that capped the Meeting of Experts subsequent to deliberations on the following documents:

- 2013 Activity and Financial Reports;
- Five-Year Strategic Plan of OFPA;
- Draft 2014 Activity Programme and Budget.

With regard to the first point, Presentation and Analysis of the 2013 Activity and Financial Reports, the task consisted in reviewing the actual implementation of the different resolutions of the 9th Conference that took place in Madagascar, as well as that of the Activity Programme.

Following due consideration of the relevant documents that were submitted to them, Experts formulated the following recommendations:

- Proceeding further with the advocacy strategy to obtain contribution remittances as and when due, as well as settlement of arrears, to enable OFPA cope with its statutory missions;
- Setting up a network of OFPA Focal points designated by member countries;

As a result, the 2013 Activity and Financial Reports were adopted by the Experts, subject to the incorporation of suggested amendments.

As for the second point of the Conference agenda, Consideration of the Strategic Plan, it attracted understanding-purpose questions, observations and comments on the part of Experts. The main task relates to the:

- nature of the document
- understanding the logical framework, in particular the indicators and target periods;
- positioning of activities per axis.

Definitely, Experts had a positive appreciation of the Strategic Plan and requested the Consultant in charge of its development to take into consideration the relevant observations in producing the final version thereof. With regard to the indicators, the Consultant requested for each delegation's input by sending in their respective observations, if any, to improve the present version of the Strategic Plan.

Finally, the Meeting of Experts dwelt on the draft 2014 Activity Programme and Budget presented by OFPA Executive Secretariat.

The draft Activity Programme consisted mainly of capacity-building activities, enhanced OFPA visibility promotion activities, partnership development activities targeting other institutions and Member State support activities.

With particular regard to capacity-building activities, three (03) training seminars have been scheduled for 2014, dealing with: « *Decentralisation of Human Resource Management within the Civil Service Administration* », « *Contribution of Focal Points towards improving OFPA's performance* » and « *Social protection and retirement status within the African Civil Service Administrations: basic principles and compared experiences* ».

It should be pointed out that Chad manifested its willingness to host the training session dealing with « *Decentralisation of Human Resource Management within the Civil Service Administration* ».

In addition to these training themes, Gambia formulated other proposals, prominent amongst which relates to training engineering.

With regard to the 2014 Budget that was presented, it is balanced in Income and Expenditure at FCFA 214 400 000.

By the end of the Meeting of Experts, after congratulating the Executive Secretariat for the quality of documents presented and the scope of works executed against the background of inadequate resources, gave it deserved approval. Consequently, the Meeting of Experts proposed that the Conference adopts the documents presented by the Executive Secretary.

The Meeting of Experts then submitted its report to the Conference, for consideration, accompanied by two recommendations:

- ⇒ The first recommendation pertains to the continuation of the advocacy missions towards Member states ;
- ⇒ The second concerns the set-up of a focal points network.

The Conference of Ministers congratulated the Experts for their qualitative report and, upon clarifying certain issues and making observations, it adopted their conclusions and, consequently, all the documents presented by the Executive Secretary.

2. Close-Door Session of Ministers

The agenda of the Close-Door Session covered the following points :

- Situation of Contribution Payment ;
- Necessity to authorise training courses against payment of relevant fees ;
- Designation of Focal Points in Member Countries ;
- Designation of Members of the Committee of Experts ;
- Renewal of the Executive Secretary's Mandate ;
- Hosting the 11th and 12th Conferences of Ministers ;
- Adopting the Five-Year Strategic Plan 2014 -2018.

Following the analysis of the seven (07) agenda topics, the Ministers took resolutions that are attached to this report, including the renewal of the current OFPA Executive Secretary, Mr. Pollobom Prosper KAMBIRE's mandate, for three (3) years more.

3. **Second Plenary Session**

By the end of the Close-Door Session, during the Second Plenary, the Conference keenly followed the presentation, by the Session's Secretary, of the draft Conference General Report, Resolutions and Motion Vote.

The presentation was followed by debates that resulted in amendments of the said documents in form and content.

The said amendments having been taken into consideration and the final version of the documents having been presented, the Conference adopted them.

The said Resolutions and Motion Vote are attached to the Conference General Report.

C - Closing Ceremony

The Closing Ceremony began with the reading of the Conference General Report, Resolutions and Special Vote of Thanks to the Highest Authorities, Government and People of Chad.

Following the adoption of the different documents that were presented, Mr. Abderamane Mouctar MAHAMAT, Minister of Chad's Civil Service Administration, Labour and Employment, Current Chairman, declared his readiness to work with Members of the Bureau to instill further impetus into the African Civil Service Administration Observatory (OFPA) so that the Institution may accomplish the mission entrusted to it.

He then delivered the closing speech of His Excellency, the Prime Minister and Head of Government, before wishing all the Delegations a safe journey back to their respective country.

N'Djamena, this 27th Day of February, 2014

The Session Secretary

**The Current Chairman of the
Conference of Ministers**

Mr. Pollobom Prosper KAMBIRE

Mr. Abderamane Mouctar MAHAMAT
*Minister of Civil service Administration,
Labour and Employment*

Resolutions

Resolution No. 001/10/CM/2014

Pertaining to OFPA Visibility Enhancement Strategy and Recovery of Contributions from Member States

The 10th Conference of Ministers in charge of Civil Service Administration of Member states of African Civil Service Administration Observatory (OFPA), meeting in N'Djamena (Chad), on February 27, 2014,

UPON CLOSE-DOOR DELIBERATIONS

Mandates the Conference Bureau to explore all ways and means to proceed on with the advocacy missions to Member states with a view to enhancing OFPA's visibility and ensuring timely recovery of contributions from Member states.

N'Djamena, this 27th Day of February, 2014

**The Current Chairman of the
Conference of Ministers**

Mr. Abderamane Mouctar MAHAMAT

*Minister of Civil Service Administration,
Labour and Employment*

Resolution No. 002/10/CM/2014

Pertaining to the Authorisation of Payable Training Courses

The 10th Conference of Ministers in charge of Civil Service Administration of Member states of African Civil Service Administration Observatory (OFPA), meeting in N'Djamena (Chad), on February 27, 2014,

UPON CLOSE-DOOR DELIBERATIONS

- a) Authorises OFPA Executive Secretariat to provide Payable Training Courses;
- b) Invites the Conference Bureau to set out the implementation modalities for this decision.

N'Djamena, this 27th Day of February, 2014

**The Current Chairman of the
Conference of Ministers**

Mr. Abderamane Mouctar MAHAMAT

*Minister of Civil Service Administration,
Labour and Employment*

Resolution No. 003/10/CM/2014

Pertaining to the Designation of OFPA Focal Point in each Member Country

The 10th Conference of Ministers in charge of Civil Service Administration of Member states of African Civil Service Administration Observatory (OFPA), meeting in N'Djamena (Chad), on February 27, 2014,

UPON CLOSE-DOOR DELIBERATIONS

Invites each Member country to designate, as early as possible, an OFPA Focal Point that will serve as an Interface between the country and the Institution.

N'Djamena, this 27th Day of February, 2014

**The Current Chairman of the
Conference of Ministers**

Mr. Abderamane Mouctar MAHAMAT

*Minister of Civil Service Administration,
Labour and Employment*

Resolution No. 004/10/CM/2014

Pertaining to the Update of the Roster of OFPA Experts

The 10th Conference of Ministers in charge of Civil Service Administration of Member states of African Civil Service Administration Observatory (OFPA), meeting in N'Djamena (Chad), on February 27, 2014,

UPON CLOSE-DOOR DELIBERATIONS

Invites the Executive Secretariat to update the roster of Experts who can intervene in OFPA's various areas of operation, with a view to efficiently meeting Member states's solicitation for expertise.

N'Djamena, this 27th Day of February, 2014

**The Current Chairman of the
Conference of Ministers**

Mr. Abderamane Mouctar MAHAMAT

*Minister of Civil Service Administration,
Labour and Employment*

Resolution No. 005/10/CM/2014

Pertaining to the Renewal of OFPA Executive Secretary's Mandate

The 10th Conference of Ministers in charge of Civil Service Administration of Member states of African Civil Service Administration Observatory (OFPA), meeting in N'Djamena (Chad), on February 27, 2014,

UPON CLOSE-DOOR DELIBERATIONS

Renews, for a three (03) year term, the mandate of OFPA Executive Secretary.

N'Djamena, this 27th Day of February, 2014

**The Current Chairman of the
Conference of Ministers**

Mr. Abderamane Mouctar MAHAMAT

*Minister of Civil Service Administration,
Labour and Employment*

Resolution No. 006/10/CM/2014

Pertaining to the Hosting of OFPA 11th and 12th Conferences of Ministers

The 10th Conference of Ministers in charge of Civil Service Administration of Member states of African Civil Service Administration Observatory (OFPA), meeting in N'Djamena (Chad), on February 27, 2014,

UPON CLOSE-DOOR DELIBERATIONS

- a) Invites Burkina Faso to confirm in writing its commitment to host the 11th Ordinary Session of OFPA Conference of Ministers;

- b) Decides to accept Togo's offer to host the 12th Session.

N'Djamena, this 27th Day of February, 2014

**The Current Chairman of the
Conference of Ministers**

Mr. Abderamane Mouctar MAHAMAT

*Minister of Civil Service Administration,
Labour and Employment*

Resolution No. 007/10/CM/2014

Pertaining to the Adoption of OFPA Five-Year Strategic Plan

The 10th Conference of Ministers in charge of Civil Service Administration of Member states of African Civil Service Administration Observatory (OFPA), meeting in N'Djamena (Chad), on February 27, 2014,

UPON CLOSE-DOOR DELIBERATIONS

- a) Adopts OFPA Five-Year Strategic Plan ;
- b) Decides to start implementation thereof as from January 1st, 2015.

N'Djamena, this 27th Day of February, 2014

**The Current Chairman of the
Conference of Ministers**

Mr. Abderamane Mouctar MAHAMAT

*Minister of Civil Service Administration,
Labour and Employment*

**Special vote
of thanks**

Special Vote of Thanks

To his Excellency, Idriss DEBY ITNO
President of Republic, Head of state

To His Excellency, Kalzeube Payimi DEUBET
Prime Minister and Head of Government

Met in N'Djamena on 24th to 27th of February 2014 (Chad), the ministers and heads of Delegations participating in the 10th Conference of Ministers in charge of Civil Service of Members states for African Civil Service Observatory (OFPA)

- Considering the warm welcome extended to them ;
- Considering brotherhood hospitality granted to them ;
- Considering the excellent work conditions offered to them ;
- Considering all this largely contributed to the success of 10th conference.

Extend their heartfelt thanks and gratitude to this Excellency Mr Idriss DEBY ITNO, President of Republic, Head of state.

To his Excellency Mr Kalzeube Payimi DEUBET, prime Minister, to the Government and the people of Chad.

Would like His Excellency, minister of Civil Service, Labour and Employment to hand over this Vote of Thanks to the distinguished beneficiaries.

N'Djamena, this 27th day of February 2014

THE CONFERENCE

TRABAJOS Y DECISIONES

- *Informe general (páginas 67 - 78)*
- *Resoluciones (páginas 79 - 87)*
- *Moción especial de agradecimiento (páginas 89 - 91)*

Informe general report

El presente informe que da cuenta del desarrollo y de los resultados de la 10ª Conferencia de los Ministros del Observatorio de las Funciones Públicas Africanas que se celebró en N'Djamena (Chad) el 24 de febrero de 2014, toma en cuenta los puntos siguientes:

- Introducción
- Ceremonia de apertura (paginas 72 hasta 74)
- Resultados de los trabajos de la Conferencia
 - Primera sesión (paginas 74 hasta 77)
 - Sesión a puerta cerrada (página 77)
 - Segunda sesión (página 78)
- Ceremonia de clausura (página 78)

Introducción

El 27 de febrero de 2014 fue celebrado en N'Djamena, República de Chad, la 10ª Conferencia de los Ministros encargados de la Función Pública de los Estados miembros del Observatorio de las Funciones Públicas Africanas (OFPA).

Las delegaciones de los países que participaron en esta sesión :

- Benin
- Burkina Faso
- Cameroun
- Gambia
- Guinea Bissau
- Guinea Ecuatorial
- Madagascar
- Mali
- Níger
- Senegal
- Chad
- Togo

Las delegaciones de los Estados mencionadas arriba estaban encabezadas por los Ministros encargados de la Función Pública.

- Camerún
- Guinea Bissau
- Madagascar
- Mali
- Níger
- Chad
- Togo

Las demás delegaciones estaban encabezadas por altos funcionarios.

La lista de los participantes esta junta al presente informe

A- Ceremonia de apertura

Encabezada por Su Excelencia Señor Kalzeube Payimi DEUBET, Primer Ministro, Jefe de Gobierno de la República de Chad, el ejercicio de apertura de la conferencia fue marcada por cuatro (04) discursos que fueron pronunciados en el Palacio de la República, el 15 de Enero en N'Djamena.

- ⇒ El primer participante que pronunció su discurso es el Ministro encargado de la Función Pública de Chad que llamó a la atención de todos que el Observatorio de las Funciones Públicas Africanas (OFPA) fue creado en 1991 después de una sesión de los ministros africanos encargados de la función pública que se celebró del 03 al 05 de noviembre de 1991 en Cotonou, Benín. Esta institución es un órgano inter-etático que fue creado con el fin de solucionar con eficacia las dificultades que encuentran las administraciones Públicas Africanas.

Agradeció después la 9ª conferencia de los Ministros por haber fiarse en la República de Chad confiándole la organización de la presente sesión. También agradeció a las autoridades chadianas por su apoyo en la organización de esta sesión. Después de hacer el resumen de los puntos analizados por los Expertos, subrayó que el programa de la conferencia está muy cargada pero, las disposiciones están tomadas por el Comité de organización para un buen desarrollo de la sesión. Por fin, agradeció al Secretario Ejecutivo por su apoyo en las tareas preparatorias de esta reunión.

- ⇒ El segundo interlocutor fue el Señor Bocar Moussa DIARRA, Ministro maliano encargado de la función pública de su país, presidente en funciones interino, antes de pronunciar el discurso del ministro malgache encargado de la función pública, presidente en funciones estatutario ausente, agradeció a la República chadiana para su intervención en la pacificación de Mali. Interviniendo en nombre del Presidente en función, agradeció al Presidente de la República, el gobierno y el pueblo chadiano por haber aceptado albergar la presente conferencia y por las comodidades provistas a esta sesión. Luego, animó los países miembros a que paguen sus contribuciones para el financiamiento de las actividades del OFPA. Para terminar deseó pleno éxito total a su sucesor y dio la enhorabuena al Secretario Ejecutivo sin olvidar a sus colaboradores para su determinación para el desarrollo de la institución.

- ⇒ El tercer participante fue su Excelencia el Señor Soungalo Apollinaire OUATTARA, Presidente de la Asamblea Nacional de Burkina Faso, ilustrísimo invitado de la Conferencia por su compañero su Excelencia Señor Haroun KABADI, Presidente de la Asamblea Nacional de Chad quien, en primer lugar presentó la importante delegación parlamentaria que acompañándole. En su introducción, felicitó la presencia del primer Ministro quien aumentó el brillo de la apertura de las sesiones de la conferencia por su presencia. Fue una alegría por ser invitado en esta ceremonia de apertura y saludó los esfuerzos de la República de Chad en favor de la paz en Sahel u en África en general. Agradeció luego, al Presidente de la República al gobierno y a las autoridades de Chad por su hospitalidad muy apreciada. El Presidente de la Asamblea Nacional de Burkina Faso agradeció también y felicitó a todas las personas quienes han contribuido en el éxito de esta 10ª Conferencia. Ortega una importancia a la vida y la perennidad del OFPA, deseando que esta institución sea un instrumento de integración que debe trabajar para ofrecer un verdadero fundamento a las administraciones africanas. Además, resaltó las relaciones entre la función pública parlamentaria y la función pública gubernamental que buscan cada una, una mejor gobernación administrativa y tiene como objetivo el dominio de los efectivos y la masa salarial.
- ⇒ En su discurso de apertura, su Excelencia Señor Kalzeube Payimi DEUBET, Primer Ministro, Jefe de Gobierno de Chad, primero, desea la bienvenida en tierra chadiana a todas las delegaciones llegadas para participar en las sesiones de la 10ª Conferencia de los Ministros del OFPA. Se felicitó del honor que le fue dado por dirigir las actividades de las presentes sesiones. Destacó que el OFPA es un instrumento de gestión del hombre, primera riqueza del desarrollo de las administraciones públicas. Subrayó también que el OFPA, en el marco de su misión, debe desempeñar un papel preponderante esforzándose de trabajar cada vez más para un mejoramiento de las performances de las administraciones públicas africanas. Invitó a los participantes en la 10ª Conferencia para reflexionar durante las sesiones de N'Djamena, el inicio de un proceso que debe dar un contenido concreto a los altos objetivos que quiere alcanzar el OFPA con motivo de ofrecer a los países miembros las

suertes de solucionar los múltiples desafíos del tercer milenio y deseó que de los resultados de las sesiones de esta reunión puedan salir propuestas y conclusiones que permitan aumentar un fuerte dinamismo en el Observatorio.

Con estas palabras, declaró abiertas las sesiones de la 10ª Conferencia de los ministros encargados de la función pública de los países miembros del Observatorio de las Funciones Públicas Africanas.

Después de la apertura, los participantes se fueron al Hotel Soluxe para la continuación de las sesiones en el pleno y puerta cerrada.

B - Resultados de los Trabajos de la Conferencia

1. Primer pleno

Para la dirección de la continuación de las sesiones de la Conferencia de los Ministros, una mesa fue instituida y está compuesta de;

Presidente: Señor Abderramane Mouctar MAHAMAT, Ministro de la Función Pública, Trabajo y empleo de Chad

1er Vice presidente: Señor Karim GBANI, Director de Gabinete del Ministerio de Trabajo, Función Pública, Reforma Administrativa e Institucional, encargado del Dialogo Social de Benín, representante su ministro,

2º Vice presidente: Señora Yvonne ROUAMBA/GUIGMA, Directora General de Función Pública de Burkina Faso representante del Ministro de la Función Pública, Trabajo y de Seguridad Social de su país.

Secretario de sesión: Señor Pollobom Prosper KAMBIRE, Secretario Ejecutivo del OFPA

Después de la instalación de la mesa, una ceremonia de intercambios de regalos simbólicos tuvo lugar como testimonio de amistad entre el nuevo Presidente en funciones y el antiguo Presidente en función representado por la Señora Noé Line RAJAONA, Directora General de la Función Pública de Madagascar.

Luego, el Presidente dio la palabra al Secretario Ejecutivo para su dirección en la Conferencia. Este último situó de nuevo el contexto en el cual los documentos sometidos a los Expertos estuvieron redactados.

Para la presentación y el análisis del informe de los Expertos, el presidente de la Conferencia invitó al Presidente del grupo de los Expertos, Señor Koffi Essotom PARIKI, representante de la República de Togo, para dar cuenta de las conclusiones de los trabajos. Éste, tras haber hecho un breve introducción, invitó a su vez a la Señora Yvonne ROUAMBA / GUIGMA, representante de la República de Burkina Faso para presentar el informe de la asamblea de los Expertos concebidos después del estudio de los documentos siguientes.

- *Los informes de actividades y financieros del año 2013*
- *El plan estratégico quinquenal del OFPA*
- *Los proyectos de programa de actividades y del presupuesto de 2014*

Con respecto al primer punto relacionado a la presentación e análisis de informes de actividades y financieros del año 2013, se trata por una parte, de hablar de la implementación de las diferentes resoluciones de la 9ª Conferencia de Madagascar y por otra parte lo del programa de trabajo 2013.

Tras el examen de estos documentos y de su aprobación, los Expertos hicieron las siguientes recomendaciones:

- *La continuación de la estrategia de alegato con el fin de obtener la transferencia de las contribuciones debidas en los plazos y también el pago de las arriesgas para poder permitir al OFPA de cumplir con sus misiones;*
- *La elaboración de una red de puntos focales del OFPA nombrados por sus países.;*

Los informes de actividades y financieros de 2013 fueron aprobados por los Expertos con reserva de la toma en cuenta de las sugerencias formuladas.

En cuanto al segundo punto inscrito al orden del día, el examen del plan estratégico, ocasionó sobretodo preguntas de comprensión, las observaciones y comentarios por parte de los Expertos. Los puntos esenciales siguientes de este ejercicio fueron tomados en cuenta:

- La naturaleza del documento
- La comprensión del marco legal, hablando particularmente de los indicadores y de los períodos claves.
- y la consideración de las actividades por tema

En resumidas cuentas, los Expertos apreciaron positivamente el plan estratégico y pidieron al consultante encargado de su elaboración tomar en cuenta las observaciones hechas en la redacción del documento auténtico. Para los indicadores, el consultante solicitó la asistencia de cada delegación por la expedición de sus observaciones si las hubiera para su mejoramiento.

Por fin, el grupo de los Expertos abordó los proyectos de programa de trabajo de 2014 y del presupuesto 2014 presentados por el Secretario Ejecutivo del OFPA.

El proyecto de programa de trabajo se basó esencialmente sobre las actividades de la capacitación, actividades que aluden a asumir una mejor visibilidad al OFPA, las actividades que promoviendo el desarrollo de socios con otras instituciones y las actividades de asistencia a los Estados miembros.

Hablando principalmente de la capacitación, tres (03) seminarios de formación están previstas para el año 2014 y los temas están intitulados: “la desconcentración de la gestión de las plantillas de la Función Pública”, “Contribución de los puntos focales en el mejoramiento de la capacidad del OFPA” y el tema de: “la protección social y retiro de las Funciones Públicas Africanas: principios de fundamentos y competencias comparadas”

Conviene mencionar que la República de Chad manifestó su interés de albergar la sesión relativa a “la desconcentración de la gestión de las plantillas de la Función Pública”

Además, de estos temas, la Gambia formuló otras propuestas de las cuales, la principal alude a la ingeniería de la formación.

El proyecto del presupuesto 2014 fue equilibrado en recursos y gastos de un importe global de **214.400.000 francos CFA**

Al final de estas sesiones, el grupo de los Expertos, y después de felicitar al Secretario Ejecutivo por la calidad de los documentos presentados y la importancia del trabajo hecho en un contexto de recursos limitadas. Por consiguiente, la sesión de los Expertos propuso a la Conferencia la adopción de los documentos presentados por el Secretario Ejecutivo.

El grupo de los Expertos sometió entonces para su examen por la Conferencia su informe seguido de dos recomendaciones:

- ⇒ *La primera recomendación es relacionada a la continuación de las misiones de alegatos cerca los Estados miembros;*
- ⇒ *Respecto a la segunda, se refiere en la instalación de una red de Puntos focales*

La Conferencia de los Ministros felicitó a los Expertos por la calidad del informe producido y después de las preocupaciones de comprensión y de algunas observaciones, adoptó las conclusiones de los Expertos y por consiguiente todos los documentos presentados por el Secretario Ejecutivo.

2. Sesión a puerta cerrada de los Ministros

El orden del día de la sesión a puerta cerrada analizó los puntos siguientes :

- Estado de pago de las contribuciones ;
- Necesidad de autorizar las formaciones pagadas ;
- Nombramiento de los puntos focales en los países ;
- Nombramiento de los miembros de la mesa de Expertos ;
- Renovación del mandato del Secretario Ejecutivo;
- Acogida de las 11ª y 12ª Conferencias de los Ministros;
- Aprobación del plan Estratégico quinquenal 2014-2018

Tras del examen de los siete puntos inscritos al orden el día, los Ministros tomaron algunas resoluciones que son adjuntas al presente informe de las cuales la renovación del mandato de tres (03) anos de Señor Pollobom Prosper KAMBIRE, actual Secretario Ejecutivo del OPFA.

3. Segundo pleno

Tras las sesiones a puerta cerrada, la Conferencia conoció durante el segundo pleno, seguido de la presentación del proyecto de informe general sobre las sesiones de la Conferencia, de resoluciones y moción leídas por el Secretario de sesiones

La lectura del informe y de la moción dio lugar a discusiones que llegaron a enmiendas sobre la forma y el fondo.

Las enmiendas fueron tomadas en cuenta para la redacción final de los documentos presentados y así, la Conferencia las aprobó.

En adjunto, las resoluciones y la moción del informe general de la Conferencia.

C- Ceremonia de Clausura

La ceremonia de clausura empezó por la lectura del informe general de la Conferencia, de las decisiones y de la moción especial de agradecimientos a las mas altas autoridades, al Gobierno y al pueblo de Chad.

En seguido de la aprobación de los diferentes documentos presentados, Señor Abderamane Mouctar MAHAMAT, Ministro de la Función Pública, de Trabajo y del Empleo de la República de Chad presidente en funciones declaró ser listo para trabajar con los miembros de su comité para la dinamización del Observatorio de las Funciones Públicas Africanas (OFPA) para que la institución pueda cumplir con la misión que le está confiada.

N'Djamena, el 27 de febrero de 2014.

El secretario de sesión

**El Presidente en función de
la Conferencia de los Ministros**

Senor Pollobom Prosper KAMBIRE
Firma y sello

Señor Abderamane Mouctar MAHAMAT
*Ministro de la Función pública,
del Trabajo y del Empleo*
Firma y sello



Resoluciones

Resolución n° 001/10/CM/2014

Relativa a la estrategia de mejoramiento de la visibilidad del OFPA y de colección de las contribuciones de los Estados miembros

La 10ª Conferencia de los Ministros de la Función Pública de los Estados miembros del Observatorio de las Funciones Públicas Africanas (OFPA), que se celebró en N'Djamena (Chad), el 27 de febrero 2014.

DESPUES DE LA DELIBERACIÓN A PUERTA CERRADA

Autoriza la mesa de la Conferencia investigar todas las vías y medios necesarios para continuar las misiones de alegato en los Estados con el fin mejorar la visibilidad del OFPA y de la recuperación en los plazos de las contribuciones de los Estados miembros

Hecho en N'Djamena, el 27 de febrero de 2014

**El Presidente en función de
La Conferencia de los Ministros**

Señor Abderamane Mouctar MAHAMAT

***Ministro de Función pública, Trabajo
y Empleo***

Resolución n° 002/10/CM/2014

Relativa la autorización de prestación de formaciones pagadas

La 10ª Conferencia de los Ministros de la Función Pública de los Estados miembros del Observatorio de las Funciones Públicas Africanas (OFPA), que se celebró en N'Djamena (Chad), el 27 de febrero 2014

DESPUES DE LA DELIBERACIÓN A PUERTA CERRADA

- a) Da mandato al Secretario Ejecutivo del OFPA para prestar servicios de formaciones pagadas;
- a) Invita la mesa de la Conferencia a que defina las modalidades de implementación de esta decisión

Hecho en N'Djamena, el 27 de febrero de 2014

**El Presidente en función de
La Conferencia de los Ministros**

Señor Abderamane Mouctar MAHAMAT

***Ministro de Función pública, Trabajo
y Empleo***

Resolución n° 003/10/CM/2014

Relativa al nombramiento de un punto focal del OFPA en cada país miembro

La 10ª Conferencia de los Ministros de la Función Pública de los Estados miembros del Observatorio de las Funciones Públicas Africanas (OFPA), que se celebró en N'Djamena (Chad), el 27 de febrero 2014

DESPUES DE LA DELIBERACIÓN A PUERTA CERRADA

Invita cada país miembro nombrar, en breves tiempos, un punto focal del OFPA encargado de asegurar el intermediario entre su país y la institución .

Hecho en N'Djamena, el 27 de febrero de 2014

**El Presidente en función de
La Conferencia de los Ministros**

Señor Abderamane Mouctar MAHAMAT

***Ministro de Función pública, Trabajo
y Empleo***

Resolución n° 004/10/CM/2014

Relativa al puesto al día del fichero de los Expertos del OFPA

La 10ª Conferencia de los Ministros de la Función Pública de los Estados miembros del Observatorio de las Funciones Públicas Africanas (OFPA), que se celebró en N'Djamena (Chad), el 27 de febrero 2014

DESPUES DE LA DELIBERACIÓN A PUERTA CERRADA

Invita el Secretario Ejecutivo poner al día el fichero de los Expertos del OFPA en sus distintos campos de intervención con el fin de satisfacer con eficacia las solicitudes periciales de los Estados miembros.

Hecho en N'Djamena, el 27 de febrero de 2014

**El Presidente en función de
La Conferencia de los Ministros**

Señor Abderamane Mouctar MAHAMAT

***Ministro de Función pública, Trabajo
y Empleo***

Resolución n° 005/10/CM/2014

Relativa a la renovación del mandato del Secretario Ejecutivo del OFPA

La 10ª Conferencia de los Ministros de la Función Pública de los Estados miembros del Observatorio de las Funciones Públicas Africanas (OFPA), que se celebró en N'Djamena (Chad), el 27 de febrero 2014

DESPUES DE LA DELIBERACIÓN A PUERTA CERRADA

Reconduce el mandato del Secretario Ejecutivo para un periodo de tres (3) años

Hecho en N'Djamena, el 27 de febrero de 2014

**El Presidente en función de
La Conferencia de los Ministros**

**Señor Abderamane Mouctar MAHAMAT
*Ministro de Función pública, Trabajo y Empleo***

Resolución n° 006/10/CM/2014

Relativa a la acogida de la 11ª y 12ª Conferencias de los Ministros del OFPA

La 10ª Conferencia de los Ministros de la Función Pública de los Estados miembros del Observatorio de las Funciones Públicas Africanas (OFPA), que se celebró en N'Djamena (Chad), el 27 de febrero 2014

DESPUES DE LA DELIBERACIÓN A PUERTA CERRADA

- a) Invita Burkina Faso para certificar mediante un escrito su compromiso de albergar la 11ª sesión ordinaria de la Conferencia de los Ministros del OFPA

- b) Decide de aceptar la oferta de Togo para albergar la 12ª Conferencia

Hecho en N'Djamena, el 27 de febrero de 2014

**El Presidente en función de
La Conferencia de los Ministros**

Señor Abderamane Mouctar MAHAMAT

***Ministro de Función pública, Trabajo
y Empleo***

Resolución n° 007/10/CM/2014

Relativa a la aprobación de un plan estratégico quinquenal del OFPA

La 10ª Conferencia de los Ministros de la Función Pública de los Estados miembros del Observatorio de las Funciones Públicas Africanas (OFPA), que se celebró en N'Djamena (Chad), el 27 de febrero 2014

DESPUES DE LA DELIBERACIÓN A PUERTA CERRADA

- a) Adopta el plan estratégico quinquenal del OFPA

- b) Decide de fijar el inicio de su aplicación a partir del 1º de Enero de

Hecho en N'Djamena, el 27 de febrero de 2014

**El Presidente en función de
La Conferencia de los Ministros**

Señor Abderamane Mouctar MAHAMAT

***Ministro de Función pública, Trabajo
y Empleo***

Moción especial de agradecimiento

Moción especial de agradecimiento

A su Excelentísimo Señor Idriss DEBY ITNO
Presidente de la Republica, Jefe de Estado

Y a su Excelentísimo Señor Kalzeube Payimi DEUBET
Primer Ministro, Jefe de Gobierno

Reunido a partir del 24 al 27 de febrero de 2014 en N'Djamena (Chad), los Ministros y Jefes de delegaciones que tomaron parte en la 10ª Conferencia de los Ministros encargados de la Función Pública de los Estados miembros del Observatorio de las Funciones Públicas Africanas (OFPA):

- Considerando la acogida con mucho calor y cordial que le está reservada
- Considerando la hospitalidad fraterna cuya beneficiaron
- Considerando las cómodas condiciones de trabajo que le están ofrecidas
- Considerando que todo eso participó al éxito de la 10ª Conferencia

Agradece muy atentamente a su Excelentísimo Señor Idriss DEBY ITNO, Presidente de la Republica, Jefe de Estado

y a su Excelentísimo Señor Kalzeube Payimi DEUBET, Primer Ministro, Jefe de Gobierno y al pueblo de Chad.

Ruega al señor Ministro de la Función Pública, de Trabajo y del Empleo de transmitir la presente moción a los ilustres destinatarios.

Dado en N'Djamena, el 27 de febrero de 2014

La Conferencia

TRAVAUX ET DECISIONS

- *Rapport général (pages 95 - 105)*
- *Résolutions (pages 107 - 115)*
- *Motion spéciale de remerciements (pages 117 - 119)*

Rapport général

Le présent rapport qui rend compte du déroulement et des résultats de la 10^{ème} Conférence des Ministres de l'Observatoire des Fonctions Publiques Africaines tenue à N'Djaména (Tchad), du 24 au 27 février 2014, s'articule autour des points suivants :

- Introduction
- Cérémonie d'ouverture (*pages 99 à 101*)
- Résultats des travaux de la Conférence
 - première plénière (*pages 101 à 104*)
 - huis clos des Ministres (*page 104*)
 - deuxième plénière (*page 105*)
- Cérémonie de clôture (*page 105*)

Introduction

Le 27 février 2014, s'est tenue à N'Djaména, en République du Tchad, la 10^{ème} Conférence des Ministres chargés de la Fonction publique des Etats membres de l'Observatoire des Fonctions Publiques Africaines (OFPA).

Les délégations des pays ci-après ont pris part à cette rencontre :

- Bénin
- Burkina Faso
- Cameroun
- Gambie
- Guinée Bissau
- Guinée Equatoriale
- Madagascar
- Mali
- Niger
- Sénégal
- Tchad
- Togo

Les délégations des Etats ci-dessous étaient conduites par les Ministres chargés de la Fonction publique.

- Cameroun
- Guinée Bissau
- Madagascar
- Mali
- Niger
- Tchad
- Togo

Les autres délégations étaient conduites par de hauts fonctionnaires.

La liste des participants est jointe en annexe.

A - Cérémonie d'ouverture

Présidée par Son Excellence Monsieur Kalzeube Payimi DEUBET, Premier Ministre, Chef du Gouvernement de la République du Tchad, l'ouverture de la Conférence marquée par quatre (04) allocutions, a eu lieu au Palais du 15 janvier à N'Djaména.

⇒ Intervenant le premier, le Ministre chargé de la Fonction publique du Tchad a rappelé que l'Observatoire des Fonctions Publiques Africaines (OFPA) a été créé en 1991 à l'issue d'une réunion des ministres africains en charge de la Fonction publique tenue du 3 au 5 novembre 1991 à Cotonou au Bénin. Cette institution est un organe inter étatique mis sur pied dans le souci de trouver des solutions idoines aux difficultés que traversent les Administrations publiques africaines.

Il a remercié la 9^{ème} Conférence des Ministres pour avoir fait confiance au Tchad en lui confiant l'organisation de la présente session. Il a aussi remercié les autorités tchadiennes pour le soutien apporté dans l'organisation de cette réunion. Après avoir fait le point des sujets examinés par les Experts, il a souligné que l'agenda de la Conférence est chargé, mais que des dispositions sont prises par le Comité d'organisation pour un bon déroulement des travaux. Il a fini en remerciant le Secrétaire Exécutif pour son appui dans les travaux préparatoires de cette rencontre.

⇒ Intervenant par la suite, Monsieur Bocar Moussa DIARRA, Ministre malien en charge de la Fonction publique de son pays, président en exercice de circonstance, a, avant de prononcer le discours du ministre malgache chargé de la Fonction publique, président en exercice statutaire empêché, remercié le Tchad pour son intervention dans la pacification du Mali.

Livrant le message du Président en exercice, il a remercié le Président de la République, le Gouvernement et le peuple tchadiens pour avoir accepté d'abriter la présente Conférence et pour les facilités qu'ils ont accordées à cet effet. Il a ensuite encouragé les pays membres à payer leurs contributions pour le financement des activités de l'OFPA. Pour finir, il a souhaité pleins succès à son successeur et félicité le Secrétaire Exécutif et ses collaborateurs pour leur dévouement à la cause de l'Institution.

⇒ Le troisième intervenant fut Son Excellence Monsieur Soungalo Apollinaire OUATTARA, Président de l'Assemblée Nationale du Burkina Faso, invité d'honneur de la Conférence aux côtés de son homologue Son Excellence Monsieur Haroun KABADI, Président de l'Assemblée Nationale du Tchad. Après avoir présenté la forte délégation parlementaire qui l'accompagne, il a, dans son mot introductif, apprécié la présence du Premier Ministre à l'ouverture des travaux de la Conférence. Il s'est réjoui d'être associé à cette cérémonie d'ouverture et a salué les efforts du Tchad en faveur de la paix, dans l'Afrique en général, et dans le sahel en particulier. Il a remercié le Président de la République, le Gouvernement et toutes les autorités du Tchad pour leur hospitalité légendaire. Le Président de l'Assemblée Nationale du Burkina Faso a aussi remercié et félicité toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cette 10^{ème} Conférence. Précisant qu'il attache une grande importance à la vie et à la pérennité de l'OFPA, il a souhaité que cette Institution soit un outil d'intégration à même d'offrir un socle solide aux Administrations africaines. Il a, par ailleurs, mis en exergue les relations entre la Fonction publique parlementaire et la Fonction publique gouvernementale qui cherchent toutes deux une meilleure gouvernance administrative et visent la maîtrise des effectifs et de la masse salariale.

⇒ Dans son discours d'ouverture, Son Excellence Monsieur Kalzeube Payimi DEUBET, Premier Ministre, Chef du Gouvernement du Tchad, a d'abord souhaité la bienvenue en terre tchadienne à toutes les délégations venues prendre part aux travaux de la 10^{ème} Conférence des Ministres de l'OFPA. Il s'est félicité de l'honneur qui lui est fait d'ouvrir les présentes assises. Il a relevé que l'OFPA est un instrument de gestion de l'homme, première richesse du développement des Administrations publiques. Il a souligné que l'OFPA, dans le cadre de sa mission, doit jouer un rôle prépondérant en oeuvrant davantage pour l'amélioration des performances des Administrations publiques africaines. Il a invité les participants à la 10^{ème} Conférence à mener des réflexions en faisant des assises de N'Djaména, le début du processus devant donner un contenu concret aux nobles objectifs visés par l'OFPA, afin d'offrir aux pays membres des chances de faire face aux défis multiples du troisième millénaire; et a souhaité que des résultats des travaux de cette rencontre puissent sortir des propositions et conclusions permettant d'induire un regain de dynamisme à l'Observatoire.

C'est sur ces mots qu'il a déclaré ouverts les travaux de la 10^{ème} Conférence des ministres chargés de la Fonction publique des pays membres de l'Observatoire des Fonctions Publiques Africaines (OFPA).

Après l'ouverture, les participants se sont rendus à l'hôtel Soluxe pour la suite des travaux en plénière et à huis clos.

B - Résultats des travaux de la Conférence

2. *Première plénière*

Pour la conduite de la suite des travaux de la Conférence des Ministres, un bureau a été constitué comme suit :

- Président : Monsieur Abderamane Mouctar MAHAMAT, Ministre de la Fonction publique, du Travail et de l'Emploi du Tchad ;

- 1^{er} Vice-Président : Monsieur Karim GBANI, Directeur de Cabinet du Ministère du Travail, de la Fonction publique, de la Réforme Administrative et Institutionnelle, chargé du Dialogue Social du Bénin représentant son ministre;

- 2^{ème} Vice-Président : Madame Yvonne ROUAMBA/ GUIGMA
Directrice Générale de la Fonction publique du Burkina Faso représentant le Ministre de la Fonction publique, du Travail et de la Sécurité Sociale de son pays ;

- Secrétaire de séance : Monsieur Pollobom Prosper KAMBIRE, Secrétaire Exécutif de l'OFPA.

Après l'installation du bureau, une cérémonie d'échanges de cadeaux symboliques a eu lieu en guise de passage de témoin entre le Président en exercice entrant et le Président en exercice sortant représenté par Madame Noé Line RAJAONA, Directrice Générale de la Fonction publique de Madagascar.

Le Président a ensuite donné la parole au Secrétaire Exécutif pour son adresse à la Conférence. Ce dernier a alors situé le contexte dans lequel les documents soumis aux Experts ont été élaborés.

Pour la présentation et l'examen du rapport des Experts, le Président de la Conférence a invité le Président de la réunion des Experts, Monsieur Koffi Essotom PARIKI, délégué du Togo, à livrer les conclusions de leurs travaux. Celui-ci, après une brève introduction, a invité à son tour Madame Yvonne ROUAMBA/GUIGMA, déléguée du Burkina Faso, à présenter le rapport de la réunion des Experts élaboré après l'étude des documents ci-après :

- les rapports d'activités et financier 2013;
- le Plan Stratégique Quinquennal de l'OFPA ;
- les projets de programme d'activités et de budget 2014.

Concernant le premier point portant sur la présentation et l'analyse des rapports d'activités et financier au titre de l'année 2013, il s'est agi de faire la situation sur la mise en œuvre des différentes résolutions de la 9^{ème} Conférence de Madagascar d'une part, et du programme de travail 2013, d'autre part.

Après analyse des documents y relatifs soumis à leur attention, les Experts ont fait les recommandations suivantes :

- poursuivre la stratégie de plaidoyer pour obtenir le versement des contributions dues dans les délais et aussi l'apurement des arriérés en vue de permettre à l'OFPA d'accomplir ses missions ;
- mettre en place un réseau de Points focaux de l'OFPA désignés par leurs pays ;

Les rapports d'activités et financier de 2013 ont été alors adoptés par les Experts, sous réserve de la prise en compte des amendements formulés.

Pour le deuxième sujet inscrit à l'ordre du jour, notamment l'examen du plan stratégique, il a suscité des questions de compréhension, des observations et commentaires de la part des Experts. Les points essentiels de cet exercice ont porté sur :

- la nature du document ;
- la compréhension du cadre logique, notamment sur les indicateurs et les périodes cibles ;
- et le positionnement des activités par axe.

En définitive, les Experts ont apprécié positivement le plan stratégique et ont demandé au consultant chargé de son élaboration de prendre en compte leurs observations dans la rédaction de sa mouture finale. Pour les indicateurs, le consultant a sollicité l'apport de chaque délégation par la transmission de ses observations éventuelles en vue de leur amélioration.

Enfin, la réunion des Experts s'est penchée sur les projets de programme de travail 2014 et de budget 2014 présentés par le Secrétariat Exécutif de l'OFPA.

Le projet de programme de travail a porté essentiellement sur les activités de renforcement des capacités, tendant à assurer une meilleure visibilité à l'OFPA, ainsi que celles visant le développement de partenariats avec d'autres institutions et les activités d'appui aux Etats membres.

S'agissant principalement du renforcement des capacités, trois (03) séminaires de formation sont prévus au titre de 2014 et portent sur « *la déconcentration de la gestion des personnels de la Fonction publique* », « *la contribution des Points focaux dans l'amélioration de la performance de l'OFPA* » et sur « *la protection sociale et retraite dans les Fonctions publiques africaines : principes de base et expériences comparées* ».

Il est à noter que le Tchad a manifesté son intérêt à abriter la session portant sur « la déconcentration de la gestion des personnels de la Fonction publique ».

En plus de ces thèmes, la Gambie a formulé d'autres propositions, dont la principale porte sur l'ingénierie de la formation.

Le projet de budget 2014 présenté est équilibré en recettes et en dépenses à 214 400 000 F CFA.

A l'issue de ses travaux, la réunion des Experts, après avoir félicité le Secrétariat Exécutif pour la qualité des documents présentés et l'importance du travail abattu dans un contexte de ressources limitées, lui a donné quitus. En conséquence, la réunion des Experts a proposé à la Conférence, l'adoption des documents présentés par le Secrétaire Exécutif.

La réunion des Experts a alors soumis à l'examen de la Conférence son rapport, accompagné de deux recommandations :

- ⇒ la première recommandation est relative à la poursuite des missions de plaidoyers auprès des Etats membres ;
- ⇒ quant à la seconde, elle porte sur la mise en place d'un réseau des Points focaux.

La Conférence des Ministres a félicité les Experts pour la qualité du rapport produit et, après des questions d'éclaircissement et quelques observations, a adopté les conclusions des Experts, et par conséquent, tous les documents présentés par le Secrétaire Exécutif.

2. Huis clos des Ministres

L'ordre du jour du huis clos a porté sur les points suivants :

- Situation des paiements de contributions ;
- Nécessité d'autoriser les formations à titre payant ;
- Désignation des Points focaux dans les pays membres ;
- Désignation des membres du Comité des Experts ;
- Renouvellement du mandat du Secrétaire Exécutif ;
- Accueil des 11^{ème} et 12^{ème} Conférences des Ministres ;
- Adoption du Plan Stratégique Quinquennal 2015 - 2019.

A la suite de l'analyse des sept (07) points inscrits à l'ordre du jour, les Ministres ont pris des résolutions annexées au présent rapport, parmi lesquelles le renouvellement pour trois (03) ans du mandat de Monsieur Pollobom Prosper KAMBIRE, actuel Secrétaire Exécutif de l'OFPA.

3. *Deuxième plénière*

A l'issue du huis clos, la Conférence a, au cours de la deuxième plénière, suivi la présentation du projet de rapport général sur les travaux de la Conférence, de résolutions et de motion lus par le secrétaire de séance.

La lecture du rapport et de la motion ont donné lieu à des discussions qui ont abouti à des amendements du document, tant sur la forme que le fond. Les amendements ayant été pris en compte dans la mouture finale des documents présentés, la Conférence les a adoptés.

Les résolutions et la motion sont annexées au rapport général de la Conférence.

C - Cérémonie de clôture

La cérémonie de clôture a débuté par la lecture du rapport général de la Conférence, des résolutions et de la motion spéciale de remerciements aux plus hautes autorités, au Gouvernement et au Peuple du Tchad.

A la suite de l'adoption des différents documents présentés, Monsieur **Abderamane Mouctar MAHAMAT**, Ministre de la Fonction publique, du Travail et de l'Emploi du Tchad, Président en exercice a déclaré être prêt à travailler avec les membres de son bureau à la dynamisation de l'Observatoire des Fonctions Publiques Africaines (OFPA) afin que cette Institution puisse accomplir la mission à elle confiée.

Il a ensuite prononcé le discours de clôture de Son Excellence, Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, avant de souhaiter un bon retour dans leurs pays respectifs à toutes les délégations.

Fait à N'Djaména, le 27 février 2014

Le Secrétaire de Séance

**Le Président en exercice de la
Conférence des Ministres**

Monsieur Pollobom Prosper KAMBIRE

Monsieur Abderamane Mouctar MAHAMAT

*Ministre de la Fonction Publique,
du Travail et de l'Emploi*



Résolutions

Résolution n° 001/10/CM/2014

Relative à la stratégie d'amélioration de la visibilité de l'OFPA et du recouvrement des contributions des Etats membres

La 10^{ème} Conférence des Ministres chargés de la Fonction publique des Etats membres de l'Observatoire des Fonctions Publiques Africaines (OFPA), réunie à N'Djaména (Tchad), le 27 février 2014

APRES AVOIR DELIBERE A HUIS CLOS

Donne mandat au Bureau de la Conférence d'explorer tous les voies et moyens pour poursuivre les missions de plaidoyer auprès des Etats en vue de l'amélioration de la visibilité de l'OFPA et du recouvrement à bonne date des contributions des Etats membres.

Fait à N'Djaména, le 27 février 2014

**Le Président en exercice de
la Conférence des Ministres**

Monsieur Abderamane Mouctar MAHAMAT

*Ministre de la Fonction publique,
du Travail et de l'Emploi*

Résolution n° 002/10/CM/2014

Relative à l'autorisation de prestation de formations payantes

La 10^{ème} Conférence des Ministres chargés de la Fonction publique des Etats membres de l'Observatoire des Fonctions Publiques Africaines (OFPA), réunie à N'Djaména (Tchad), le 27 février 2014

APRES AVOIR DELIBERE A HUIS CLOS

- a) Autorise le Secrétariat Exécutif de l'OFPA à fournir des prestations de formations payantes ;
- b) Invite le Bureau de la Conférence à définir les modalités de mise en œuvre de cette décision.

Fait à N'Djaména, le 27 février 2014

**Le Président en exercice de
la Conférence des Ministres**

Monsieur Abderamane Mouctar MAHAMAT

*Ministre de la Fonction publique,
du Travail et de l'Emploi*

Résolution n° 003/10/CM/2014

Relative à la désignation du Point focal de l'OFPA dans chaque pays membre

La 10^{ème} Conférence des Ministres chargés de la Fonction publique des Etats membres de l'Observatoire des Fonctions Publiques Africaines (OFPA), réunie à N'Djaména (Tchad), le 27 février 2014

APRES AVOIR DELIBERE A HUIS CLOS

Invite chaque pays membre à désigner, dans les meilleurs délais, un Point focal de l'OFPA chargé d'assurer l'interface entre le pays et l'Institution.

Fait à N'Djaména, le 27 février 2014

**Le Président en exercice de
la Conférence des Ministres**

Monsieur Abderamane Mouctar MAHAMAT

*Ministre de la Fonction publique,
du Travail et de l'Emploi*

Résolution n° 004/10/CM/2014

Relative à la mise à jour du fichier des Experts de l'OFPA

La 10^{ème} Conférence des Ministres chargés de la Fonction publique des Etats membres de l'Observatoire des Fonctions Publiques Africaines (OFPA), réunie à N'Djaména (Tchad), le 27 février 2014

APRES AVOIR DELIBERE A HUIS CLOS

Invite le Secrétariat Exécutif à mettre à jour le fichier des Experts de l'OFPA dans ses différents domaines d'intervention en vue de répondre efficacement aux demandes d'expertises des Etats membres.

Fait à N'Djaména, le 27 février 2014

**Le Président en exercice de
la Conférence des Ministres**

Monsieur Abderamane Mouctar MAHAMAT

*Ministre de la Fonction publique,
du Travail et de l'Emploi*

Résolution n° 005/10/CM/2014

Relative au renouvellement du mandat du Secrétaire Exécutif de l'OFPA

La 10^{ème} Conférence des Ministres chargés de la Fonction publique des Etats membres de l'Observatoire des Fonctions Publiques Africaines (OFPA), réunie à N'Djaména (Tchad), le 27 février 2014

APRES AVOIR DELIBERE A HUIS CLOS

Renouvelle le mandat du Secrétaire Exécutif pour une période de trois (3) ans.

Fait à N'Djaména, le 27 février 2014

**Le Président en exercice de
la Conférence des Ministres**

Monsieur Abderamane Mouctar MAHAMAT

*Ministre de la Fonction publique,
du Travail et de l'Emploi*

Résolution n° 006/10/CM/2014

Relative à l'accueil des 11^{ème} et 12^{ème} Conférences des Ministres de l'OFPA

La 10^{ème} Conférence des Ministres chargés de la Fonction publique des Etats membres de l'Observatoire des Fonctions Publiques Africaines (OFPA), réunie à N'Djaména (Tchad), le 27 février 2014

APRES AVOIR DELIBERE A HUIS CLOS

- a) Invite le Burkina Faso à confirmer par écrit son engagement à abriter la 11^{ème} session ordinaire de la Conférence des ministres de l'OFPA ;
- b) Décide d'accepter l'offre du Togo d'accueillir la 12^{ème} session.

Fait à N'Djaména, le 27 février 2014

**Le Président en exercice de
la Conférence des Ministres**

Monsieur Abderamane Mouctar MAHAMAT

*Ministre de la Fonction publique,
du Travail et de l'Emploi*

Résolution n° 007/10/CM/2014

Relative à l'adoption du Plan Stratégique Quinquennal de l'OFPA

La 10^{ème} Conférence des Ministres chargés de la Fonction publique des Etats membres de l'Observatoire des Fonctions Publiques Africaines (OFPA), réunie à N'Djaména (Tchad), le 27 février 2014

APRES AVOIR DELIBERE A HUIS CLOS

- a) Adopte le Plan Stratégique Quinquennal de l'OFPA ;
- b) Décide de fixer le début de sa mise en œuvre au 1^{er} janvier 2015.

Fait à N'Djaména, le 27 février 2014

**Le Président en exercice de
la Conférence des Ministres**

Monsieur Abderamane Mouctar MAHAMAT

*Ministre de la Fonction publique,
du Travail et de l'Emploi*

Motion spéciale de remerciements

Motion Spéciale de remerciements

à **Son Excellence Monsieur Idriss DEBY ITNO**
Président de la République, Chef de l'Etat

Et à **Son Excellence Monsieur Kalzeube Payimi DEUBET**
Premier Ministre, Chef du Gouvernement

Réunis du 24 au 27 février 2014 à N'Djaména (Tchad), les Ministres et les chefs de délégations participants à la 10^{ème} Conférence des Ministres chargés de la Fonction publique des Etats membres de l'Observatoire des Fonctions Publiques Africaines (OFPA) :

- considérant l'accueil chaleureux et cordial qui leur a été réservé ;
- considérant l'hospitalité fraternelle dont ils ont été l'objet ;
- considérant les excellentes conditions de travail dont ils ont bénéficié ;
- considérant que tout ceci a largement contribué à la réussite de la 10^{ème} Conférence ;

Adressent leurs sincères remerciements et leur gratitude à **Son Excellence Monsieur Idriss DEBY ITNO**, *Président de la République, Chef de l'Etat*

à **Son Excellence Monsieur Kalzeube Payami DEUBET**, *Premier Ministre*, au Gouvernement et au Peuple du Tchad.

Prient Monsieur le Ministre de la Fonction publique, du Travail et de l'Emploi de remettre la présente motion à leurs illustres destinataires.

Fait à N'Djaména, le 27 février 2014

LA CONFERENCE

TRABALHOS E DECISÕES

- *Relatorio geral (páginas 123 - 134)*
- *Resoluções (páginas 135 - 143)*
- *Moção especial de agradecimento (páginas 145 – 147)*

Relatório Geral

O presente relatório dá conta do desenrolar e resultados da 10ª Conferência de Ministros do Observatório das Funções Públicas Africanas, realizada em N'Djamena (Chad), entre os dias 24 e 27 de fevereiro de 2014, e articula-se em torno dos pontos seguintes :

- Introdução
- Cerêmonia de abertura (página 128 até 129)
- Resultados dos trabalhos da Conferência
 - Primeira sessão plenária (página 130 até 133)
 - Sessão porta fechada entre os Ministros (página 133)
 - Segunda sessão plenária (página 133)
- Ceremônia de encerramento (página 134)

INTRODUÇÃO

A 10ª Conferência de Ministros da Função Pública dos Estados-Membros do Observatório das Funções Públicas Africanas (OFPA), teve lugar em N'Djamena dia 27 de fevereiro 2014, na República do Chad.

As delegações dos seguintes países participaram nesse encontro:

- Benim
- Burkina Fasso
- Camarões
- Gâmbia
- Guiné-Bissau
- Guiné Equatorial
- Madagáscar
- Mali
- Níger
- Senegal
- Tchad
- Togo

As delegações dos países abaixo mencionados foram dirigidos pelos Ministros responsáveis pela Função Pública :

- Camarões
- Guiné Bissau
- Madagáscar
- Mali
- Níger
- Tchad
- Togo.

As outras delegações foram conduzidas por funcionários superiores.

Está incluída em anexo a lista dos participantes.

A- Cerimônia de abertura

Celebrada em N'Djamena, no “Palais du 15 Janvier”, a abertura da Conferência foi marcada por quatro (04) apresentações e presidida por Sua Excelência, o Sr. Kalzeube Payimi DEUBET, Primeiro Ministro, Chefe do Governo da República do Tchad.

⇒ O Ministro responsável da Função Pública do Chad, primeiro orador dessa sessão, tem lembrado que o OFPA foi criado em 1991 na reunião de ministros africanos responsáveis pela Função Pública realizada entre de 3 a 5 de Novembro de 1991 em Cotonou no Benim. Essa instituição é um órgão interestatal criada para solucionar de forma adequada as dificuldades encontradas pelas administrações públicas africanas.

Deu agradecimentos pela confiança tida no Chad ao deixar nas suas mãos, na ocasião da 9ª Conferência de Ministros, a organização da presente sessão. Do mesmo modo, agradeceu às autoridades de Chad o seu apoio na organização desta reunião. Depois de fazer o balanço dos pontos examinados pelos expertos, fez notar que a agenda da Conferência era pesada, mas que o Comité de Organização arranhou as coisas para um bom desenrolar dos trabalhos. Terminou seu discurso com agradecimentos ao Secretário Executivo pela sua apoio durante os trabalhos preparativos desta Conferência.

⇒ Logo, tomando a palavra, o Sr. Bocar Moussa DIARRA, ministro malinês responsável pela Função Pública do seu país, e pela circunstância presidente em exercício, antes de proferir o discurso do ministro malgaxe responsável pela Função Pública e presidente em exercício estatutário, impossibilitado de participar, agradeceu o Chad pela sua intervenção em favor da paz no Mali.

Mandando a mensagem do Presidente em exercício, agradeceu ao Presidente da República, o Governo e o povo chadianos por ter aceitado de acolher a presente Conferência e pelas facilidades concedidas a esse fim. Também, incentivou os Estado-Membros a pagar as contribuições para financiamento das atividades do OFPA. No final, desejou para o seu sucessor todo o êxito, e parabenizou ao Secretário Executivo e os seus colaboradores na sua dedicação à causa da Instituição.

⇒ O terceiro orador foi Sua Excelência o Sr. Soungalo Appolinaire OUATTARA, Presidente do Parlamento do Burquina Fasso, convidado de Honra da Conferência, tinha ao lado o seu homólogo, Sua Excelência o Sr. Haroun KABADI, Presidente do Parlamento chadiano, primeiro, apresentou a importante delegação que o acompanhou. Na introdução da sua alocução, apreciou a presença do Primeiro Ministro Chadiano na abertura dos trabalhos desta Conferência. Ficou contente de ter sido convidado na cerimônia de abertura e agradeceu os esforços do Chad a favor da paz no Sahel e na África em geral. Agradeceu ao Presidente da República, o Governo e todas as autoridades do Chad a sua grande hospitalidade, sem esquecer de parabenizar todos aqueles que contribuíram ao sucesso desta 10ª Conferência. Também precisou quanto se importa com a vida e perenidade do OFPA e desejou que essa Instituição constitua uma ferramenta de integração e um fundamento sólido para as administrações africanas. Além disso, enfatizou as relações entre a função pública parlamentar e a função pública governamental, as duas procurando uma melhor governança administrativa e o controlo dos efetivos e da massa salarial.

⇒ Sua Excelência o Sr Kalzeube Payimi DEUBET, Primeiro Ministro, Chefe do Governo do Tchad começou seu discurso de abertura apresentando as boas vindas não somente chadianas, também a todas as delegações chegadas para participar desta 10ª Conferência de Ministros do OFPA. Felicitou-se pela a honra que lhe foi concedida de abrir este congresso e fez notar que o OFPA é um instrumento de gestão dos homens, sendo aqueles últimos o primeiro recurso para o desenvolvimento das administrações públicas. Insistiu no dever do OFPA, na sua missão, de envidar mais esforços para a melhora dos desempenhos das administrações públicas africanas e recomendou aos participantes que façam desse congresso o início do processo de cristalização dos grandiosos objetivos do OFPA através de reflexões, visando oferecer aos países-membros matéria para enfrentar a multidão de desafios do terço milênio. Para terminar, recomendou que na base dos resultados alcançados neste encontro, brotem propostas e conclusões para o OFPA recobrar seu dinamismo.

Nessas palavras declarou abertos os trabalhos desta 10ª Confêrencia de ministros dos países-membros do Observatório das Funções Públicas Africanas(OFPA).

Uma vez aberta a Conferência, os participantes dirigiram-se para o hotel Soluxe para os trabalhos continuarem em plenárias e porta fechada.

B - Resultados dos trabalhos da Conferência

1. *Primeira sessão plenária*

Para a continuação dos trabalhos da Conferência foi instaurada uma mesa composta de

- Presidente : Sr. Abderamane Mouctar MAHAMAT, Ministro da Função Pública, Trabalho e Emprego do Chad;
- 1º Vice-presidente : Sr. Karim GBANI, Diretor de Gabinete do Ministro Trabalho, da Função Pública, da Reforma Administrativa e Institucional, responsável pelo Diálogo Social no Benim, aqui representando o seu ministro;
- 2º Vice-president : Sra. Yvonne ROUAMBA / GUIGMA, Diretora Geral da Função Pública do Burquina Fasso representando o Ministro da Função Pública, Trabalho e Segurança Social do país dela;
- Secretário : Sr. Pollobom Prosper KAMBIRE, Secretário Executivo do OFPA.

Depois, o Presidente em exercício entrante e o Presidente em exercício saindo, representado pela senhora Noé Line RAJAONA, Diretora Geral da Função Pública do Madagáscar, trocaram presentes simbólicos à guisa de passagem de testemunho.

Logo, quando o Presidente deixou a palavra ao Secretário Executivo, ele situou o contexto de elaboração dos documentos submetidos aos expertos.

Em seguida, foi a vez do Presidente da comissão de expertos, o Sr. Koffi Essotom PARIKI, representante do Togo, convidado pelo Presidente da Conferência para a apresentação e o exame do relatório dos expertos, ou seja, as conclusões dos seus trabalhos. Após de uma breve introdução, este por seu turno, convidou a Sra. Yvonne ROUAMBA / GUIGMA, representante do Burquina Fasso, a apresentar o referido relatório que presta conta do estudo dos seguintes documentos:

- os relatórios de atividades e financeiro de 2013;
- o plano estratégico do OFPA sobre cinco anos ;
- os projetos de programa de atividades e de orçamento de 2014.

No tocante à apresentação e análise do relatório de atividades e financeiro de 2013, foi questão de levantar um balanço de ação quanto à implementação das resoluções tomadas na 9ª Conferência de Madagáscar por um lado e por outro lado do plano de ação do ano 2013.

Os expertos, depois de examinar os documentos submetidos à apreciação deles, formularam as seguintes recomendações:

- A continuação da estratégia de alegação com o objetivo de efetuar o pagamento das contribuições dentro dos prazos adequados, bem como o apuramento dos pagamentos em atraso devidos para permitir a execução da missão do OFPA;
- A designação de pontos focais do OFPA nos Estados-Membros.

A comissão de expertos aprovou os relatórios de atividades e financeiro do ano 2013 com a consideração das recomendações acima formuladas.

O segundo ponto levantado na sessão, a saber a análise do plano estratégico, provocou questões de compreensão, observações e comentários por parte dos expertos. Essas questões foram tratadas em três pontos essenciais:

- A natureza do documento;
- A compreensão do quadro lógico, principalmente sobre os indicadores e períodos visados;
- E o posicionamento por eixo das atividades.

Em suma, os expertos deram uma apreciação positiva sobre o plano estratégico e sugeriram que o consultor responsável pela sua elaboração levasse em conta na redação final do documento, as diversas observações feitas. O consultor solicitou que cada uma das delegações contribua ao melhoramento dos indicadores transmitindo as suas observações eventuais.

Finalmente, os projetos de programa de trabalho para 2014 e de orçamento para o mesmo ano, expostos pelo Secretário Executivo do OFPA, foram examinados pelos peritos.

Esse projeto de programa de trabalho principalmente versou sobre as atividades destinadas a fortalecer as capacidades, as atividades visando uma melhor visibilidade da OFPA, as atividades orientadas a promover parcerias com outras instituições e as atividades de apoio aos Estados –Membros.

No quadro do fortalecimento de capacidades, três seminários de formação serão ministrados em 2014 sobre os temas seguintes: *“a desconcentração da gestão do pessoal da função pública”*, *“o papel dos pontos focais no processo de melhoria do desempenho do OFPA”*, e *“a proteção social e pensão nas administrações públicas: princípios básicos e comparação das experiências”*

A República do Chad já se propôs para acolher a sessão sobre o primeiros dos temas acima mencionados.

Além dos temas acima formulados, a República da Gâmbia fez algumas propostas de temas entre os quais a principal toca a engenharia da formação.

O projeto de orçamento para o ano 2014 é equilibrado em receitas e despesas de um custo global de 214.400.000 Francos CFA.

A comissão de peritos, no fim da conferência, deu aprovação ao Secretário Executivo, depois de parabenizá-lo pela qualidade dos documentos expostos e a importância do trabalho feito, embora os recursos limitados. Por conseguinte, a comissão de expertos propôs à assembleia a aprovação dos documentos expostos pelo Secretário Executivo.

Então, a reunião dos expertos submetiu o seu relatório à apreciação da Conferência com duas recomendações:

- ⇒ a primeira recomendação toca ao prosseguimento das missões de alegação juntos com os Estados-Membros;
- ⇒ a segunda é o estabelecimento duma rede dos pontos focais.

A conferência dos Ministros cumprimentou os expertos pela qualidade do relatório produzido e adotou as conclusões dos peritos e por conseguinte todos os documentos apresentados pelo Secretário Executivo após de perguntas de esclarecimento e algumas observações.

2- Porta fechada dos Ministros

A agenda da sessão porta fechada tratou dos pontos seguintes :

- Balanço do pagamento das contibuições;
- Necessidade de autorizar as formações contra pagamento;
- Designação dos pontos focais nos países-membros;
- Designação dos membros do comité dos peritos;
- Renovação do mandato do secretário executivo;
- Acolhida das 11^a e 12^a Conferências dos Ministros;
- Adoção do Plano Estratégico Quinquenal 2014-2018.

Da análise dos sete (7) pontos da agenda nasceram resoluções, uma das quais é o renovamento do mandato de três (3) anos do atual Secretário Executivo do OFPA, o Sr. Pollobom Prosper KAMBIRE. As resoluções vão anexadas ao presente relatório.

3. Segunda sessão plenária

No final da sessão porta fechada, o secretário de sessão da conferência apresentou durante a segunda sessão plenária o projeto de relatório geral sobre os trabalhos da Conferência, as resoluções e a moção.

A leitura do relatório e da moção deu lugar a discussões, as quais permitiram corrigir tanto a forma quanto o fundo.

A conferência adotou as correções aportadas e as levou em conta na redação final dos documentos apresentados.

Ao relatório geral da conferência, são anexadas as resoluções e a moção.

C- Ceremônia de encerramento

Iniciou-se com a leitura do relatório geral da conferência, das resoluções e da moção especial de agradecimentos às eminentes autoridades, ao governo e ao povo chadianos.

Depois da adoção dos diferentes documentos apresentados o Sr. Abderamane Mouctar MAHAMAT, Ministro chadiano da Função Pública, Trabalho e Emprego, presidente em exercício do OFPA, , declarou que está disposto a trabalhar junto com os membros da sua direção pela competitividade do Observatório das Funções Públicas Africanas (OFPA) para a Instituição poder cumprir plenamente sua missão.

Logo proferiu o discurso de encerramento da sua Excelência, o Sr. Primeiro Ministro , Chefe do Governo, antes de desejar a todas as delegações um bom retorno a seus respectivos países.

Feito em N'Djamena, dia 27 de fevereiro de 2014

O Secretário de sessão

***O Presidente em exercício da
Conferência de ministros***

Sr. Pollobom Prosper KAMBIRE

Sr. Abderamane Mouctar MAHAMAT

*Ministro da Função Pública,
do Trabalho e do Emprego*



Resoluções

Resolução N° 001/10/CM/2014

Relacionada à estratégia de melhoramento da visibilidade do OFPA e da cobrança das contribuições dos Estados-Membros

A 10ª Conferência de Ministros da Função Pública dos Estados-Membros do Observatório das Funções Públicas Africanas (OFPA) realizada em N'Djamena (República do Tchad), no dia 27 de fevereiro de 2014.

APOIS DA DELIBERAÇÃO À PORTA FECHADA

Mandata a Mesa da Conferência para procurar todos os modos e meios com o fim de prosseguir das missões de conselho dos Estados para o melhoramento da visibilidade do OFPA e a cobrança das contribuições dos Estados-Membros no tempo fixado.

Feito em N'Djamena, dia 27 de fevereiro de 2014

O Presidente em exercício
da conferência de Ministros

O Sr. Abderamane Mouctar MAHAMAT

Ministro da Função Pública,
Trabalho e Emprego do Tchad

Resolução N° 002/10/CM/2014

Relacionada à autorização de prestação de treinamentos renumerados

A 10ª Conferência de Ministros da Função Pública dos Estados-Membros do Observatório das Funções Públicas Africanas (OFPA) realizada em N'Djamena (República do Tchad), no dia 27 de fevereiro de 2014.

APOIS DA DELIBERAÇÃO A PORTA FECHADA

- a) Autoriza o Secretário Executivo do OFPA a fornecer prestações de treinamentos renumerados ;

- b) Convida a Mesa Conferência a definir as modalidades de aplicação dessa decisão.

Feito em N'Djamena, o dia 27 de fevereiro de 2014

O Presidente em exercício
da conferência dos Ministros

O Sr. Abderamane Mouctar MAHAMAT

Ministro da Função Pública,
Trabalho e Emprego do Tchad

Resolução N° 003/10/CM/2014

Relacionada à designação dum Ponto focal do OFPA em cada um dos Estados-Membros

A 10ª Conferência de Ministros da Função Pública dos Estados-Membros do Observatório das Funções Públicas Africanas (OFPA) realizada em N'Djamena (República do Tchad), no dia 27 de fevereiro de 2014.

APOIS DA DELIBERAÇÃO A PORTA FECHADA

Exorta cada Estado-Membro a designar tão rapidamente quanto possível um ponto focal para servir de intermediário entre o país e o OFPA.

Feito em N'Djamena, o dia 27 de fevereiro de 2014

O Presidente em exercício
da conferência dos Ministros

O Sr. Abderamane Mouctar MAHAMAT

Ministro da Função Pública,
Trabalho e Emprego do Tchad

Resolução N° 004/10/CM/2014

Relacionada à atualização da lista dos expertos do OFPA

A 10ª Conferência de Ministros da Função Pública dos Estados-Membros do Observatório das Funções Públicas Africanas (OFPA) realizada em N'Djamena (República do Tchad), no dia 27 de fevereiro de 2014.

APOIS DA DELIBERAÇÃO A PORTA FECHADA

Exorta o Secretário Executivo a atualizar os dados sobre os dos peritos do OFPA em todas as suas áreas de intervenção para poder responder aos pedidos de assistência dos Estados-Membros.

Feito em N'Djamena, o dia 27 de fevereiro de 2014

**O Presidente em exercício
da conferência dos Ministros**

O Sr. Abderamane Mouctar MAHAMAT

*Ministro da Função Pública,
Trabalho e Emprego do Tchad*

Resolução N° 005/10/CM/2014

Relacionada à renovação do mandato do Secretário Executivo do OFPA

A 10ª Conferência de Ministros da Função Pública dos Estados-Membros do Observatório das Funções Públicas Africanas (OFPA) realizada em N'Djamena (República do Tchad), no dia 27 de fevereiro de 2014.

APOIS DA DELIBERAÇÃO A PORTA FECHADA

Renova o mandato do Secretário Executivo por um período de três (03) anos.

Feito em N'Djamena, o dia 27 de fevereiro de 2014

**O Presidente em exercício
da conferência dos Ministros**

O Sr. Abderamane Mouctar MAHAMAT

*Ministro da Função Pública,
Trabalho e Emprego do Tchad*

Resolução N°006/10/CM/2014

Relacionada à acolhida das 11ª e 12ª Conferências de Ministros do OFPA

A 10ª Conferência de Ministros da Função Pública dos Estados-Membros do Observatório das Funções Públicas Africanas (OFPA) realizada em N'Djamena (República do Tchad), no dia 27 de fevereiro de 2014.

APOIS DA DELIBERAÇÃO A PORTA FECHADA

- a) Convida o Burquina Fasso para que confirme por escrito o seu compromisso de auspicar a 11ª sessão ordinária da Conferência de Ministros do OFPA.

- b) Decidiu aceitar a proposta do Togo acolhendo a 12ª sessão.

Feito em N'Djamena, dia 27 de fevereiro de 2014

**O Presidente em exercício
da conferência dos Ministros**

O Sr. Abderamane Mouctar MAHAMAT

*Ministro da Função Pública,
Trabalho e Emprego do Tchad*

Resolução N° 007/10/CM/2014

Relacionada à adoção do plano estratégico quinquenal do OFPA

A 10ª Conferência de Ministros da Função Pública dos Estados-Membros do Observatório das Funções Públicas Africanas (OFPA) realizada em N'Djamena (República do Tchad), no dia 27 de fevereiro de 2014.

APOIS DA DELIBERAÇÃO A PORTA FECHADA

- a) Adota o plano estratégico quinquenal do OFPA.
- b) Decidiu fixar o início da sua aplicação ao 1º de Janeiro de 2015.

Feito em N'Djamena, dia 27 de fevereiro de 2014

**O Presidente em exercício
da conferência dos Ministros**

O Sr. Abderamane Mouctar MAHAMAT

*Ministro da Função Pública,
Trabalho e Emprego do Tchad*

Moção especial de agradecimentos

Moção especial de agradecimentos

A Sua Excelência, Senhor Idriss DEBY ITNO

Presidente da República do Chad

E a Sua Excelência, Senhor Kalzeube Payimi DEUBET

Primeiro Ministro, Chefe do Governo

Reunidos do 24 ao 27 de Fevereiro em N'Djamena (Chad), os Ministros e Chefes de Delegações, concorrentes à 10ª Conferência dos Ministros encarregados da Função Pública dos Estados Membros do Observatório das Funções Públicas Africanas (OFPA):

- Considerando a recepção calorosa e cordial que lhes foram reservada ;
- Considerando a hospitalidade fraternal que receberam ;
- Considerando as excelentes condições logísticas nas quais puderam trabalhar ;
- Considerando que tudo isso contribuiu ao sucesso da 10ª Conferência ;

Dirigem os seus sinceros agradecimentos e gratidão à **Sua Excelência, Senhor Idriss DEBY ITNO** , Presidente da República, Chefe do Estado

E a Sua Excelência, Senhor Kalzeube Payimi DEUBET, Primeiro Ministro, Chefe do Governo e ao Povo do Chad.

Pedem ao Senhorda Função Pública, Trabalho e Emprego, entregar a presente moção aos prezados Destinatários.

Feito em N'Djamena, 27 de Fevereiro de 2014

A Conferência

DOCUMENTS ANNEXES

- *Rapport des travaux de la réunion des Experts*
- *Programme de travail des Experts*
- *Déroulement des travaux de la 10^{ème} Conférence des Ministres*
- *Liste de présence des délégations*

Rapport des travaux de la réunion des Experts

Les 24, 25 et 26 février 2014, s'est tenue à L'hôtel Soluxe de N'Djaména, la réunion des Experts de la 10ème Conférence des Ministres chargés de la Fonction publique des Etats membres de l'Observatoire des Fonctions Publiques Africaines (OFPA), en prélude à la Conférence des Ministres de ladite Institution.

Ont pris part à cette réunion des Experts, les délégations des pays suivants :

- Benin
- Burkina Faso
- Cameroun
- Gambie
- Guinée Bissau
- Guinée Equatoriale
- Madagascar
- Mali
- Niger
- Sénégal
- Tchad
- Togo

Le présent rapport s'articule autour de trois (3) points, à savoir :

- la cérémonie d'ouverture
- le déroulement des travaux
- les résultats des travaux

A- De la cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture intervenue le 24 février 2014 à 9h40 mn, a été présidée par Monsieur Abderamane Mouctar MAHAMAT, Ministre de la Fonction publique, du Travail et de l'Emploi du Tchad.

Dans son discours d'ouverture, le Ministre s'est réjoui du choix du Tchad pour abriter la 10^{ème} Conférence des Ministres de la Fonction publique des Etats membres de l'Observatoire des Fonctions Publiques Africaines (OFPA). Il a souhaité la bienvenue aux délégations des différents pays et adressé ses remerciements au gouvernement de son pays pour les efforts consentis en vue de la tenue de la présente session.

Il a fait l'historique de l'OFPA qui, créé le 5 novembre 1991 à Cotonou (Benin), regroupe aujourd'hui 26 pays africains. Cette institution a pour mission de trouver des solutions aux problèmes des Fonctions publiques africaines. Il a rappelé les missions assignées à la réunion des Experts et a rassuré ceux-ci, des dispositions prises par le comité d'organisation pour le déroulement normal de la session.

Il a tenu à rappeler que c'est la première fois que son pays abrite l'évènement et pour cela, il demande l'indulgence pour les éventuelles insuffisances qui viendraient à être constatées dans l'organisation.

C'est sur ces mots qu'il a déclaré ouverts, les travaux de la réunion des Experts de la 10^{ème} Conférence des Ministres de l'OFPA.

Une suspension de séance est alors intervenue pour permettre aux officiels de se retirer.

B - Du déroulement des travaux

A la reprise, un bureau de séance, composé comme suit, a été mis en place :

<u>Président</u>	:	Monsieur Koffi Essotom PARIKI, (Expert du Togo);
<u>Vice-Président</u>	:	Monsieur Halilou Malam MANZO, (Expert du Niger);
<u>1^{er} Rapporteur</u>	:	Madame Yvonne ROUAMBA / GUIGMA, (Experte du Burkina Faso);
<u>2^{ème} Rapporteur</u>	:	Monsieur Dingaobeye ANOUE (Expert du Tchad);
<u>3^{ème} Rapporteur</u>	:	Monsieur Augustine MENDY, (Expert de la Gambie).

Le bureau a pris fonction et le président a demandé au Secrétaire Exécutif de présenter les documents à examiner.

Prenant la parole, Monsieur Pollobom Prosper KAMBIRE, Secrétaire Exécutif, s'est d'abord rassuré de la disponibilité des documents de travail au niveau de tous les participants, en procédant à une vérification minutieuse

Ainsi, il ressort que les documents soumis à l'examen des Experts sont les suivants :

- les rapports d'activités et financier 2013;
- le Plan Stratégique Quinquennal de l'OFPA ;
- les projets de programme d'activités et de budget 2014.

i) Présentation et analyse des rapports d'activités et financier au titre de l'année 2013

Il s'est agi de faire le point de la mise en œuvre des résolutions de la 9^{ème} Conférence de Madagascar et du programme de travail 2013

Pour mémoire, la dernière Conférence de Madagascar a pris des résolutions à mettre en œuvre :

- *résolution relative à la situation de paiement des contributions au fonctionnement de l'OFPA*

Pour la mise en œuvre de cette résolution, le Président en exercice, le Ministre malgache de la Fonction publique et des Lois sociales a effectué trois (3) missions de plaidoyers au Bénin, au Togo et au Burkina Faso. On constate que ces pays sont à jour de leurs cotisations.

Les Experts félicitent le Président en exercice pour ces missions et ce, d'autant plus que les frais de missions étaient à sa charge, l'OFPA ne disposant pas de moyens pour l'organisation de ces missions.

- ***Résolution relative à la mise à disposition de cadres compétents au profit de l'OFPA***

A l'issue de la 9^{ème} Conférence des Ministres de l'OFPA, le Secrétaire exécutif a approché les autorités béninoises et leur a fait le point sur cette doléance. Par la suite, les profils des cadres à mettre à disposition de l'OFPA ont été communiqués. Le processus est donc toujours en cours et les conditions et modalités de mise en œuvre seront soumises au bureau de la Conférence.

- ***Résolution relative à l'élaboration d'un Plan Stratégique Quinquennal***

Le Secrétariat Exécutif a recruté un cabinet d'études qui a élaboré un plan stratégique à soumettre à la 10^{ème} Conférence. Ce plan, on se rappelle, devait être examiné au cours d'une session extraordinaire dans le second semestre de 2013, mais cela n'a pas été possible pour des raisons budgétaires et de calendrier.

- ***Résolution relative au renforcement de la coopération avec d'autres organisations et institutions similaires***

Dans ce cadre, l'OFPA a approfondi ses relations de coopération avec certains organismes. Ainsi, les activités traditionnelles relatives à l'objet ont été poursuivies.

- ***Résolution relative à l'élargissement des pays membres de l'OFPA***

Le calendrier du Président en exercice n'a pas permis la mise en œuvre de cette résolution visant l'intégration dans l'Institution d'autres pays africains. Néanmoins, des cadres de la République Démocratique du Congo ont été approchés en prélude à ce que le Président en exercice pourrait être amené à entreprendre.

- ***Résolution relative à l'accueil des 10^{ème} et 11^{ème} Conférences des Ministres***

Le Tchad a accueilli la 10^{ème} Conférence et le Burkina Faso devrait confirmer son engagement pour abriter la 11^{ème} en 2015.

En plus des résolutions de la 9^{ème} Conférence dont le point de mise en œuvre a été fait, le rapport d'activités s'est intéressé au programme de travail qui avait été amendé lors de cette même Conférence. On retient de la mise en œuvre de ce programme de travail :

- ***Les activités de renforcement des capacités***

A ce niveau, l'OFPA avait prévu trois (3) activités de formation dont une seulement a pu être menée. Les deux autres ont été ajournées parce que les pays demandeurs n'ont malheureusement pas réagi pour permettre leur organisation.

- ***Les activités tendant à assurer une meilleure visibilité de l'OFPA***

Ces activités regroupent :

- l'organisation de la 10^{ème} Conférence ;
- la création d'une revue électronique ;
- la mise en ligne d'un catalogue du Centre Informatique et de Documentation ;
- l'amélioration du site web ;
- les visites de travail dans certains pays ;
- la participation aux rencontres internationales.

De ces six (6) activités, trois (3) n'ont pas pu être mises en œuvre pour des raisons budgétaires. Il s'agit des activités portant sur la création de la revue électronique, les visites de travail du Secrétaire Exécutif et la participation aux rencontres internationales. Quant à l'organisation de la 9^{ème} Conférence, elle a été effective. La mise en ligne d'un catalogue du Centre Informatique et de Documentation, ainsi que l'amélioration du site web ont permis un plus grand accès à la banque des données de l'OFPA et rendu possible l'inventaire informatisé du fonds documentaire au moyen d'un logiciel approprié.

- ***Les activités visant le développement du partenariat avec d'autres organismes et institutions similaires.***

Une démarche a été entreprise et a permis de continuer la collaboration avec le réseau informatique des Nations Unies (UNPAN). Avec le CAFRAD, un séminaire conjoint a pu être organisé à Tanger et a porté sur « **la réforme, l'innovation et la modernisation des statuts des personnels en Afrique** ». La poursuite de la coopération avec les Ecoles Nationales d'Administration et de Magistrature a permis à l'OFPA d'enrichir son fonds documentaire de quatre vingt treize (93) mémoires.

- ***Les activités liées aux nouveaux mécanismes de financement***

Ces activités se rapportent aux activités de renforcement des capacités à l'endroit du public et du privé. Avec le public, deux sessions de formation ont pu être organisées mais cela n'a pas été possible avec le privé car l'OFPA n'a pas pu honorer ses charges.

Pour ce qui est du rapport financier, il a été précisé que le budget 2013 en terme de prévision, a connu une augmentation par rapport à celui de 2012. Cependant, à l'exécution, les ressources n'ont pas pu être mobilisées conséquemment.

De l'examen de ces documents, on retient entre autres, les observations et recommandations suivantes:

➤ ***Les observations :***

- le non paiement à bonne date des contributions qui constituent l'essentiel des recettes de l'OFPA ;
- l'absence de réseau fonctionnel des Points focaux dans les Etats membres ;
- l'absence d'un tableau récapitulatif faisant ressortir les activités et le taux de réalisation dans le rapport d'activités ;
- l'insuffisance de ressources humaines nécessaires pour le fonctionnement de l'OFPA ;

- la difficulté à prendre en charge les frais de traduction des documents et d'interprétation simultanée lors des travaux.

➤ Les recommandations :

- la poursuite de la stratégie de plaidoyer pour obtenir le versement des contributions dues dans les délais et apurer les arriérés en vue de permettre à l'OFPA d'accomplir ses missions ;
- la mise en place d'un réseau de Points focaux de l'OFPA désignés par leurs pays ;

Les rapports d'activités et financier de 2013 ont été adoptés par les Experts sous réserve de la prise en compte des amendements formulés.

II- Plan stratégique.

Une des résolutions majeures de la 9^{ème} Conférence des Ministres est celle relative à l'élaboration du Plan Stratégique Quinquennal. Le plan, élaboré par un bureau d'études commis à cet effet, a été présenté aux Experts pour examen.

Un des consultants du cabinet ayant élaboré le plan stratégique, a été invité à présenter le document.

L'étude part du diagnostic de l'OFPA qui a montré les difficultés rencontrées aux plans structurel, opérationnel et fonctionnel ayant un impact sur la conduite de ses missions.

Face à ces insuffisances, l'étude a identifié les défis restant à relever que sont :

- le renforcement de l'opérationnalité et des capacités managériales de l'OFPA ;
- le renforcement de la capacité collaboratrice et partenariale de l'OFPA ;
- l'amélioration de la performance de l'OFPA ;
- et la mobilisation des ressources financières pour la mise en œuvre des actions de l'OFPA.

Pour répondre à ces défis, le Plan Stratégique Quinquennal propose cinq (5) axes :

- renforcer le cadre juridique et institutionnel ;
- améliorer les capacités de mobilisation des ressources financières ;
- renforcer les capacités techniques, organisationnelles, matérielles et humaines ;
- renforcer et élargir le cadre de collaboration et de partenariat ;
- améliorer la performance des Fonctions publiques des Etats membres.

Axe stratégique n°1 : renforcer le cadre juridique et institutionnel.

Cette stratégie vise à rehausser l'ancrage juridique et la gouvernance administrative et institutionnelle permettant le développement des projets et programmes. La mise en œuvre de cet axe doit permettre la création de bases juridiques, réglementaires et institutionnelles pour accompagner le pilotage des Fonctions publiques à tous les niveaux.

Axe stratégique n°2 portant sur l'amélioration des capacités de mobilisation des ressources financières vise à permettre au Secrétariat Exécutif d'accroître son enveloppe budgétaire au cours des années à venir. A terme, cette stratégie devrait permettre à l'administration de l'OFPA de disposer de ressources financières suffisantes pour mener les activités prévues dans le cycle de planification.

L'axe n°3 relatif au renforcement des capacités techniques, organisationnelles, matérielles et humaines doit permettre à l'OFPA d'être une référence en matière de gouvernance de la Fonction publique et de l'Administration et reconnu pour son expertise, la compétence de ses ressources humaines et sa capacité de fédération. A terme, cette stratégie doit doter l'OFPA d'une culture axée sur l'innovation et l'excellence et par conséquent, lui permettre de capitaliser des connaissances au service des Etats membres.

L'axe stratégique n°4 portant sur le renforcement et l'élargissement du cadre de collaboration et de partenariat se donne pour objectifs de créer des synergies et partenariats constructifs et avantageux par l'assise d'un dialogue mutuel avec chaque institution partenaire et par l'élaboration d'un cadre de référence pour le développement de ces partenariats. La finalité de cette stratégie est de permettre à l'OFPA de disposer d'une expertise technique par le biais de partenariats.

Le 5^{ème} axe, portant sur l'amélioration de la performance des Fonctions publiques des Etats membres est retenu pour renforcer la capacité de l'Institution à satisfaire les Etats membres, à rendre les Fonctions publiques plus performantes, plus modernes et plus efficaces ; à ravitailler l'Administration publique et à fédérer les actions de réforme entreprises par les Etats membres. La finalité de cette stratégie est la consolidation de la gouvernance de la Fonction publique et de l'Administration.

Un cadre logique a été développé et comprend les actions, les indicateurs, les résultats et une estimation des coûts des activités de mise en œuvre du plan.

La présentation de ce plan stratégique a donné lieu à des questions de compréhension, des observations et commentaires des Experts. Les points essentiels de cet exercice ont porté sur :

- ❖ la nature du document. D'aucuns ont estimé qu'il s'agissait d'un plan stratégique et d'autres, d'un plan d'actions. Les Experts, après discussion, ont retenu qu'il s'agit bien d'un plan stratégique ;
- ❖ la compréhension du cadre logique, notamment sur les indicateurs, les périodes cibles ;
- ❖ le positionnement des activités par axe.

En définitive, les Experts ont apprécié positivement le plan stratégique et ont demandé au consultant de prendre en compte leurs observations dans sa finalisation. Pour les indicateurs, le consultant a sollicité l'apport de chaque délégation par la transmission des observations éventuelles en vue de leur amélioration.

III- Programme de travail et projet de budget 2014

Les capacités financières de l'OFPA ont réduit ses ambitions pour 2014. Ainsi, le projet de programme de travail du Secrétariat Exécutif porte essentiellement sur les activités de renforcement des capacités, les activités tendant à assurer une meilleure visibilité à l'OFPA, les activités visant le développement de partenariats avec d'autres institutions et des activités d'appui aux Etats membres.

S'agissant principalement du renforcement des capacités, trois (03) séminaires de formation sont prévus au titre de 2014 et portent sur « la déconcentration de la gestion des personnels de la Fonction publique », « la contribution des Points focaux dans l'amélioration de la performance de l'OFPA » et « la protection sociale et retraite dans les Fonctions publiques africaines : principes de base et expériences comparées ». Le Tchad a manifesté son intérêt à abriter la session portant sur « la déconcentration de la gestion des personnels de la Fonction publique ».

En plus de ces thèmes, la Gambie a formulé des propositions dont la principale porte sur l'ingénierie de la formation.

Le projet de budget 2014 est équilibré en recettes et en dépenses à 214 400 000 F CFA.

C- Résultats des travaux

La réunion des Experts a salué la qualité des documents présentés par le Secrétaire Exécutif.

Après discussions, les documents ci-dessus mentionnés ont été adoptés sous réserve de l'intégration des amendements.

En conséquence, elle propose l'adoption du présent rapport par la Conférence des Ministres.

Fait à N'Djaména, le 26 février 2014

La Réunion des Experts

Programme de travail des Experts

Projet de programme de travail des Experts

Lundi 24 février 2014

08h30 - 09h30 : Installation des délégations

09h30 - 09h50 : Ouverture des travaux par le MFPTÉ

09h50 - 10h15 : Pause café

10h15 - 13h30 : Travaux en plénière

- Mise en place du bureau de séance
- Adoption du programme de travail
- Présentation et analyse des rapports d'activités et financier du Secrétaire Exécutif

13h30 - 14h30 : Pause déjeuner

14h30 - 16h30 : Présentation et analyse du projet de Plan stratégique

16h30 - 16h45 : Pause café

16h45 - 18h00 : Poursuite de l'analyse du projet de Plan stratégique

18h00 – 18h00 : **Suspension**

Mardi 25 février 2014

09h00 - 10h00 : **Reprise des travaux**

09h00 - 11h00 : Poursuite de l'analyse du projet de Plan stratégique

11h00 - 11h30 : Pause café

11h30 - 13h30 : **Poursuite des travaux**

13h30 - 14h30 : Pause déjeuner

14h30 - 16h30 : Présentation et analyse du projet de programme de travail 2014

16h30 - 16h45 : Pause café

16h45 - 18h00 : Présentation et analyse du projet de budget 2014

18h00 - 18h 00 : **Suspension**

Mercredi 26 février 2014

09h00 - 10h00 : **Reprise des travaux**

09h00 - 11h00 : Poursuite des travaux

11h00 - 11h15 : Pause café

11h15 - 13h30 : **Adoption du rapport des Experts**

13h30 - 13h30 : **Fin des travaux**

**Déroulement des travaux
de la 10^{ème} Conférence des Ministres**

Déroulement des travaux de la 10^{ème} Conférence des Ministres

Jeudi 27 février 2014

10h00 - 11h00 : **Cérémonie d'ouverture** présidée par son Excellence Monsieur le Premier Ministre

- Allocution de bienvenue du MFPTE du Tchad
- Allocution du Président en exercice (Madagascar)
- Messages des Invités d'Honneur
- Discours d'ouverture d'une très haute personnalité tchadienne

11h00 - 11h30 : Suspension

11h30 - 11h45 : Début des travaux et constitution du Présidium

11h45 - 13h00 : **1^{ère} Session Plénière**

- Adresse du Secrétaire Exécutif
- Présentation et examen du rapport des Experts

13h00 - 14h00 : Pause déjeuner

14h00 – 14h30 : Reprise des travaux

14h00 - 16h00 : Poursuite des travaux

16h00 - 16h15 : Pause café

16h15 - 18h00 : Huis clos des Ministres

18h00 - 16h30 : Suspension

Vendredi 28 février 2014

10h00 - 12h30 : **2^{ème} Session Plénière**

- Présentation et adoption du rapport de synthèse et des résolutions de la Conférence
- Questions diverses

12h30 - 15h00 : Suspension

16h00 - 17h00 : Cérémonie de clôture de la 10^{ème} Conférence des Ministres sous la présidence d'une très haute personnalité tchadienne.

Liste de présence des délégations

LISTE DE PRESENCE DES DELEGATIONS

BENIN

Monsieur Karim GBANI

Directeur de Cabinet du Ministère de la
Fonction publique, du Travail, de la Réforme
administrative et institutionnelle chargé du
Dialogue Social

E-mail : mtfp2000@yahoo.fr

Monsieur T. Boniface KIATTI

Directeur Général de la Fonction publique

E-mail: bonifacekiatti1@yahoo.fr

Monsieur Mohamed ABOU ZOUNON

E-mail: abouzounonr@yahoo.fr

BURKINA FASO

Madame Yvonne ROUAMBA / GUIGMA

Directrice Générale de la Fonction publique

E-mail : yvonnetipoko@yahoo.fr

Monsieur Alidou OUEDRAOGO

Chef de service de la Gestion des Carrières

E-Mail : waloued@yahoo.fr

CAMEROUN

Monsieur Michel Ange ANGOING

Ministre de la Fonction publique et de la
Réforme Administrative

Monsieur Pierre MOFO

Chef de la Division des Administrations
Economiques et Sociales
E-mail : pierremof@yahoo.fr

GAMBIE

Monsieur Dawda FADERA

Permanent Secretary
Personnel Management Office
E-mail : dawdadfadera@hotmail.com

Monsieur Augustine MENDY

Secretary Administrative of Service
Office of the President
E-mail : augustinefdm@gmail.com

GUINEE BISSAU

SE Monsieur Aristide Ocante da SILVA

Ministre d'Etat chargé de la Fonction publique,
de la Réforme de l'État, du Travail et de la
Sécurité Sociale

GUINEE EQUATORIALE

Madame Manuela Andeme BIBANG OYANA

Funcinaria Ministerio Funcion Publica y
Reforma Administrativo
E-mail : andememanuela@yahoo.fr

Madame Soledad AVOMO ELULUA

Jefa Seccion de Registro y Archivo Funcion
Publica y Reforma Administrativo

MADAGASCAR

SE Monsieur Bernard MARCEL

Ministre de la Fonction publique, du Travail et
des Lois Sociales

Madame Néo-Line RAJAONA

Directeur Général de la Fonction publique
E-mail : de@mfppls.gov.mg

MALI

SE Monsieur Bocar Moussa DIARRA

Ministre du Travail, de la Fonction publique et
des Relations avec les Institutions

Monsieur Ahmed Mohamed YAHYA

Conseiller Technique
E-mail : hamidou.yahya@yahoo.fr

NIGER

SE Monsieur El Hadj Laouali CHAIBOU

Ministre de la Fonction publique et de la
Réforme administrative

Monsieur Halilou Malam MANZO

Conseiller Technique du Ministre
E-mail : malammanzoh@yahoo.fr

SENEGAL

Monsieur Abdoulaye GUEYE

Directeur de Cabinet du Ministère de la
Fonction publique, du Travail et des Relations
avec les Institutions
E-mail : layeguey@hotmail.com

Monsieur Nouhou Demba DIALLO

Directeur Général de la Fonction publique
du Sénégal

E-mail : nouhoudemba.diallo@gmail.com

TCHAD

Monsieur Brahim Hamid ADOUM

Directeur Général de la Fonction publique

E-mail : adoumbh@gmail.com

Monsieur Anoué DINGAOBEYE

Membre de la Cellule technique de la Réforme
de l'Administration publique

TOGO

SE Monsieur Gourdigou KOLANI

Ministre de la Fonction publique

Monsieur Essotom PARIKI

Conseiller Technique du Ministre

E-mail : espakof21@yahoo.fr

OFPA

Monsieur Pollobom Prosper KAMBIRE

Secrétaire Exécutif

Tél : (229) 21 30 33 68 / 21 30 00 37

E-mail : proskambire@yahoo.fr

Madame Rosette EGBAKO DURAND

Responsable Centre Informatique et de
Documentation

Tél : (229) 21 30 33 68 / 21 30 33 70

E-mail : ofpaofpa@yahoo.fr